LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 24 n° 39 Edmonton, le vendredi 28 septembre 1990 24 pages 50¢

• Grâce au Mouvement québécois des chantiers

Améliorations aux bâtiments de CPAL

à lire en page 3

• Premiers rapports de Vision d'avenir

Beaucoup de chemin à faire

- selon Anik Giguère, présidente, FJA

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Si la situation présente en matière de promotion de la dualité linguistique ne change pas, les francophones hors Québec sont plus que jamais menacés de disparition.

C'est en tout cas ce que révèle les deux premières études entreprises dans le cadre du projet d'envergure nationale «Vision d'avenir» par monsieur Roger Bernard pour le compte de la Fédération des jeunes Canadiens français (FJCF).

Trois points majeurs ressortent de cette étude: responsabilité du groupe majoritaire par rapport à sa minorité de respecter les différences et les besoins de la communauté canadienne-française en Alberta, un manque de leadership des gouvernements a réduit le français à une langue de communication plutôt que de garder ensemble les notions de culture et de langue, et finalement, l'étude soutient qu'il est important d'offrir un bon financement aux associations existantes afin de garder une vie culturelle francophone importante en dehors de la vie scolaire et professionnelle.

Selon la présidente de Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA), madame Anik Giguère, si on ne tient pas compte de ces faits, «la communauté francophone (en Alberta) va mourir».

Même si des progrès ont été faits, on n'a qu'à penser aux 6 écoles francophones établies jusqu'à maintenant, ce n'est pas encore assez selon Mme Giguère: «Sur 13 000 enfants francophones, il n'y en a que 1 600 qui vont à l'école française. On a beaucoup de chemin encore à faire».



Anik Giguère



Denis Desgagnés

«Et il n'y a pas que l'éducation qui va aider la communauté franco-albertaine», de rajouter le directeur général de FJA, M. Pierre Bourbeau. «L'assimilation, c'est beaucoup de facteurs inter-reliés. Pour survivre, il faut qu'il y ait un environnement culturel afin de «sortir» le français des écoles, et pour y arriver, ça prend des associations, des structures».

Mais voir plus grand ça veut aussi dire avoir besoin d'argent. Et selon la présidente de FJA, ce n'est pas toujours évident: «On a de la misère à avoir de l'argent du gouvernement. Ils ne veulent pas comprendre que notre situation est grave», affirme-t-elle. Selon FJA, plus de fonds seraient nécessaires afin d'aller dans les communautés et organiser des activités.

Depuis le début de la tournée à travers l'Alberta en avril dernier, Denis Desgagnés, agent de liaison à FJA, a remarqué que ce qui manquait le plus à ces jeunes francophones, c'était la fierté de s'identifier à la culture francophone. De là est ressortie l'importance de la volonté d'appartenir à cette culture et le rôle très influent que jouent les parents.

On a donc dévoilé la première partie du rapport avec les 2 premiers livres: «Le choc des nombres» et «Le déclin d'une culture». M. Desgagnés a qualifié en ces termes cette première étape: «Le rapport dit tout simplement qu'on est en train de disparaître». Et il ajoutait «avec la commission nationale, 2 autres rapports s'en viennent, et ceux-là, c'est pour aller chercher des solutions».

La commission nationale de Vision d'avenir tiendra des audiences publiques à travers le pays à partir du 11 octobre prochain. La tournée débutera à Ottawa et se terminera le 1er décembre à Vancouver. La commission sera à Edmonton les 27 et 28 novembre. Ces audiences mèneront à la publication en janvier prochain de la deuxième partie du rapport, soient les livres «Le rapport d'enquête» et «Le rapport de la commission».

Selon les chiffres amenés par FJA, le taux d'assimilation des Franco-Albertains est de 64 personnes sur 100. Sur les 36 restantes, 27 ne se marieront pas avec un francophone, tandis que 9 le feront. Se mariant entre eux, ces 9 francophones deviendront 4 couples; si l'on considère le taux de fécondité du Canada qui est de 1,6 enfant par couple, cela nous mène à 6 enfants. Et, de ces 6 enfants, 2 seulement resteront francophones, les 4 autres adoptant une autre culture. Un dossier à surveiller. «Vision d'avenir»: la confirmation de la disparition d'un peuple, ou un réveil pour les communautés francophones hors Québec?

Prochaine Vague

pp. 11 à 14

• Rapport «Le choc des nombres»

Un plongeon dans un gouffre sans fonds

APF - La Fédération des jeunes Canadiens français a rendu publics les deux premiers ouvrages d'une série de quatre portant sur l'avenir de la langue et de la culture françaises du Canada.

Réalisés par le sociologue Roger Bernard dans le cadre du projet Vision d'avenir, «Le déclin d'une culture» et «Le choc des nombres» sont des outils de travail qui alimenteront les discussions lors de la tournée nationale des membres de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation cet automne.

«Le choc des nombres» se veut un dossier statistique sur la francophonie canadienne qui s'appuie sur les recensements entre 1951 et 1986. Il donne une ampleur de l'assimilation des francophones dans les différentes régions du pays. On pourrait résumer en une phrase «Le choc des nombres» en disant qu'il s'agit d'une autre claque en pleine figure à ceux et celles qui croient toujours que les choses ne vont pas si mal malgré tout pour la minorité francophone. «Les progrès ne sont pas aussi grands que ce qu'on voudrait bien croire» dit Roger Bernard, pour qui «il faut arrêter de se raconter des histoires». Comme toujours le Nouveau-Brunswick, et dans une moindre mesure l'Ontario, sont les deux provinces où les francophones tirent le mieux leur épingle du jeu. Voici quelques points saillants contenus dans le rapport. Il est conseillé de prendre une grande respiration avant de poursuivre la lecture.

LA CHUTE DES NOMBRES

Le poids démographique des francophones diminue constamment au Canada depuis 1951, passant de 29 pour 100 à 25.1 pour 100. Même chose pour la francophonie hors Québec. Elle formait 7.3 pour 100 de la population en 1951, elle n'en formait plus que 5 pour 100 en 1986.

En général, les baisses sont plus importantes là où les effectifs sont peu importants, mais les baisses les plus marquées et les plus constantes sont en Saskatchewan, au Manitoba, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse.

Entre 1981 et 1986, l'Alberta a connu une diminution notable de 5 900 francophones, soit 9.5 pour 100.

Dans toutes les provinces à l'extérieur du Québec sauf au Nouveau-Brunswick, la population francophone représente moins de 5 pour 100 de la population totale de chaque province.

LANGUE PARLÉE À LA MAISON

Le français recule comme langue parlée à la maison dans les provinces suivantes: Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve.

En Alberta, le nombre de per-

(suite en page 3)

Site national historique...

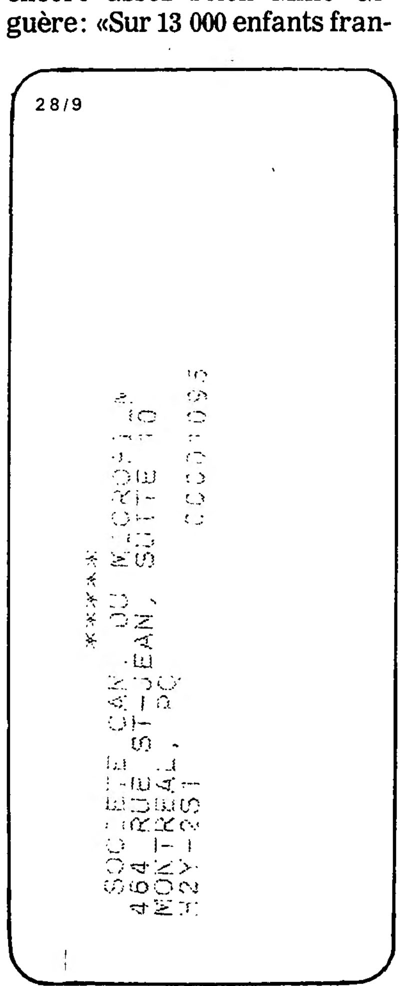
à lire en page 2

Recours judiciaire contre...

à lire en page 5

Aidez-les à retrouver la santé

à lire en page 18



Au régional...

• Mission Notre Dame des Victoires

Site national historique à Lac La Biche

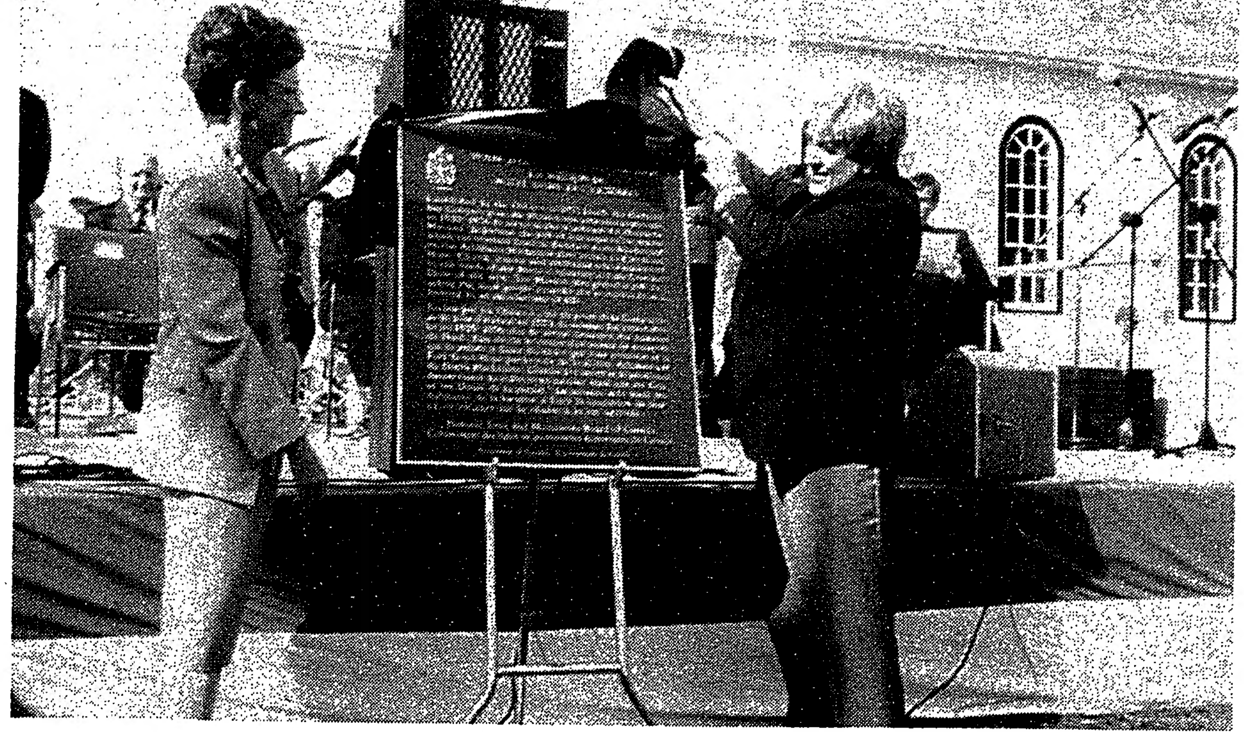
par MARTYNE COUTURE

LAC LA BICHE-L'inauguration officielle de la mission Notre Dame des Victoires en tant que site national historique a été faite le 16 septembre dernier, à Lac La Biche.

En présence du ministre de la Culture et du Multiculturalisme, M. Doug Main, et du maire de Lac La Biche M. Tom Maccagno, une plaque présentant un résumé de l'histoire de la mission Notre Dame des Victoires a été dévoilée. Sur cette plaque, on peut y lire:

«Établie par les Oblats à côté de la Compagnie de la baie d'Hudson en 1853, la mission fut réinstallée ici en 1855-1856 afin de servir d'entrepôt des missions du Nord. Elle devint le centre d'un réseau de transport qui la reliait à St-Boniface par voie terrestre et à Fort Good Hope par la voie de la rivière Athabasca et du fleuve Mackenzie. L'église, le couvent et le pensionnat desservaient la collectivité métisse ainsi que les Cris et les Dénés de la région. La mission aida aussi les habitants de la localité à faire la transition de leur existence axée sur la chasse à la vie agricole.»

Les Soeurs Grises ont quitté la mission en 1963. Quatorze ans plus tard, soit en 1987, la mission est déclarée «Ressource provinciale historique» par la province de l'Alberta. C'est l'an dernier que la mission a été désignée «site national historique», et, le 16 septembre dernier, l'inauguration officielle a été faite.



Madame Jillian Roulet, représentant le gouvernement fédéral, et monsieur Tom Maccagno, maire de Lac La Biche, ont fait la présentation d'une plaque résumant l'histoire de la mission Notre Dame des Victoires.

(Photo Guy Lacombe)

• Un nouveau président

Lionel Rémillard assume le poste par intérim

par PIERRE BRAULT

BONNYVILLE - M. Lionel Rémillard assume la présidence par intérim de la régionale de l'ACFA de Bonnyville depuis juillet dernier. La présidente qui était en poste jusqu'au mois de juin, madame Clémence Lemire, occupe maintenant le poste d'agente de liaison et de coordination de la régionale. Les autres membres de l'exécutif sont outre le président M. Rémillard, René Dallaire, président sortant, Nicole Bugeaud-Croteau, 1ère vice-présidente, Gérard Lavigne, trésorier et le poste de 2e vice-président est vacant. L'exécutif est donc à la recherche d'un membre de la régionale prêt à s'engager pour combler le poste vacant jusqu'aux prochaines élections lors de l'assemblée annuelle l'hiver prochain.

Avec le début de l'année scolaire les activités ont repris au Centre culturel et plusieurs personnes seront heureuses d'apprendre que madame Antoinette Tellier offrira encore cette année des cours de conditionnement physique trois matinées par semaine en collaboration avec l'Éducation permanente ainsi que des leçons de danses en ligne. Quand on connait l'enthousiasme de madame Tellier on est assuré de passer de



Lionel Rémillard

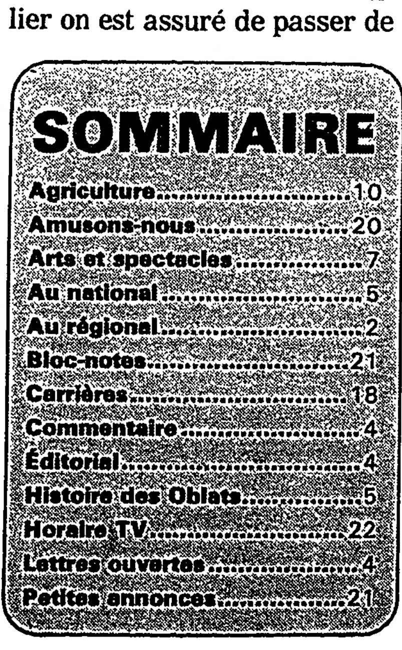
bons moments en sa compagnie.

Du côté des aînés francophones ça bouge. Le Club de l'Aurore a repris ses activités et vous n'avez qu'à consulter le Bloc-notes du journal Le Franco à chaque semaine pour en savoir plus.

Avec l'arrivée de l'automne, arrive aussi le temps de la campagne de renouvellement de la carte de membre de l'ACFA. Il faut rappeler que les personnes qui ont 65 ans et plus sont membres à vie de l'ACFA mais il faut quand même qu'elles remplissent un formulaire d'adhésion à l'ACFA pour pouvoir recevoir le journal Le Franco GRATUITEMENT.

Il ne faudrait pas non plus oublier le spectacle que donnera Josée Lajoie au Centre Lyle Victor Albert le 15 octobre prochain. On sait que Josée a été la gagnante du Festival de Granby l'an dernier, qu'elle fera une tournée albertaine et qu'elle représentera les francophones au Alberta Showcase '90 qui se déroulera à Edmonton du 17 au 21 octobre 1990.

Le 8 novembre, les soupers-causerie reprennent et permettent aux femmes francophones de la région de Bonnyville de se rencontrer devant un bon repas et d'entendre des conférenciers invités très intéressants. Lors du premier souper, le conférencier invité sera le Père Ubald Duchesneau.



SOMMAIRE

• Les Blés d'Or

Dans un nouveau local au Centre culturel de Saint-Paul



L'ensemble de danse Les Blés d'Or.

(Photo Les Blés d'Or)

par FRANCINE BRISEBOIS

SAINT-PAUL - L'ensemble folklorique Les Blés d'Or reprend ses activités de plus belle. C'est avec les pieds un peu engourdis (après 3 mois de repos) que la troupe reprend avec fierté la danse. Dans une atmosphère détendue et sous l'oeil vigilant du directeur artistique, Hubert Landry, la première pratique a eu lieu le 11 septembre dernier à leur nouveau local au Centre culturel de Saint-Paul. Un peu rouillés dira-t-on, mais on y est parvenu!

En effet, la troupe a donc un studio de danse pour la première fois depuis 15 ans d'existence. L'été dernier, nos ouvriers de l'équipe Les Blés d'Or (Robert Lajoie et Roland Charron) ont construit ce studio de danse au 2e étage du centre culturel. Donc, terminée la vie de sous-sol, et nous disons bonjour au soleil!

De plus, la troupe a accueilli six nouvelles danseuses, dont deux d'entre elles (Pauline Landry & Julie Parenteau-Joly) nous reviennent après quelques années de repos. Elles ont décroché leurs souliers de la remise et se sont remises à la danse. Les quatres novices nous viennent de Mallaig (Renée Chiasson), Saint-Paul (Isabelle Avenel-Martin), Bonnyville (Lise Croteau-Medford) et de Montréal (Lorraine Dubois). Nous leurs souhaitons donc la bienvenue parmi l'équipe des joyeux lurons (Les Blé d'Or) et qu'elles puissent découvrir et redécouvrir la joie de vivre et les traditions canadiennes-françaises et albertaines. Donc l'équipe comprend 16 danseurs et bien sûr nos 3 musiciens.

Déjà un premier spectacle pour la troupe. Celle-ci se produira à Plamondon pour le Bal des Moissons le 20 octobre prochain. Quelques spectacles sont aussi prévus plus tard durant la saison. Donc toute l'équipe Les Blés d'Or travaillera fort afin de parfaire un spectacle de qualité; et cela à raison de 3 heures de pratique par semaine. Et qui sait une tournée pour le groupe à l'été 91? Enfin, ils l'espèrent!

• Grâce au Mouvement québécois des chantiers

Améliorations aux bâtiments de CPAL

par MARTYNE COUTURE

CLYDE - Huit jeunes du Québec participent présentement à un chantier d'aménagement sur le site du Centre de plein air Lusson (CPAL), jusqu'au 5 octobre.

C'est grâce au programme «Mouvement québécois des chantiers» que ces jeunes ont pu se rendre en Alberta, afin de donner un coup de main au Camp Lusson. Ils se sont adonnés principalement aux travaux de finition sur les bâtiments existants et à l'aménagement du terrain du centre.

On se rappellera que l'invitation avait été lancée aux Franco-Albertains pour participer à cet échange, puisqu'après les quatre semaines passées en Alberta, tout le groupe retourne en autobus au Québec afin d'effectuer le même genre de travaux, mais cette fois dans une garderie de Trois-Rivières. Mais aucun Franco-Albertain n'a répondu à l'appel. Le chantier se déroulant au mois de septembre, date du retour à l'école de la plupart de la clientèle visée, l'appel lancé tard, c'est une activité où pendant deux mois le jeune ne reçoit aucun salaire, tous des facteurs ayant joué contre la participation des Franco-Albertains à cette activité selon Martine Caron, responsable du projet «Chantier».



Dans l'ordre habituel, les 8 participants et les animateurs, à CPAL: à l'arrière, Sylvain Bergeron, Charles Chénard (animateur franco-albertain), Patrick Formes, Stéphane Maltais, Francine Calvori (animatrice québécoise), Stéphane Carbonneau. À l'avant, Nancy Vézina, Anthonin Gallant, Chantal Simard et Raynald Robitaille.

«Je suis déçue qu'il n'y ait pas eu de nos jeunes qui y aient participé, mais la prochaine fois, nous nous y prendrons autrement» affirme Martine Caron. Reprendre l'activité l'an prochain? «Non, sûrement pas si tôt. Cette expérience coûte quand même assez cher. Cette année, il a fallu que l'ACFA régionale d'Edmonton nous aide financièment, et il faudra attendre avant de trouver d'autres fonds» selon madame Caron.

Les huit jeunes travaillent environ 35 heures par semaine, du lundi au vendredi. Ils ont profité de leurs weekends pour aller à Edmonton, rencontrer les jeunes de FJA, voir les Rocheuses, etc. Et ils semblent enchantés, selon l'un des animateurs, Charles Chenard.

«Mais ce qui leur manque, c'est l'aspect échange» affirme Charles. «Le fait d'être en contact constant avec des Franco-Albertains aurait aidé ces Québécois à mieux connaître notre culture», ajoute-t-il.

Le travail qu'ils effectuent aidera la francophonie selon Martine Caron: «Nous visons à pouvoir ouvrir le centre 12 mois par année. Ce qu'ils ont fait nous mène dans cette voie. Et nous pourrons dès maintenant commencer à améliorer notre programmation». Si le centre n'avait pas eu le Mouvement québécois des chantiers, les bâtiments seraient restés tels quels, faute d'argent pour employer une main d'oeuvre qualifiés.

Selon les organisateurs, «ce projet répond aux besoins des jeunes de vivre des expériences uniques d'échange, de créations de nouveaux liens, de développement de nouvelles habiletés, de découverte du monde et d'un sentiment d'accomplissement. Ainsi, les futurs usagers du centre de plein air pourront profiter de nouvelles installations et le centre pourra répondre à la demande toujours grandissante. Une communauté québécoise profitera aussi de ce projet en améliorant ses installations».

Le projet a été rendu possible grâce à la collaboration du Bureau du Québec à Edmonton, Greyhound Lines du Canada, Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA), le Mouvement québécois des chantiers et l'ACFA régionale d'Edmonton.

• Au Sturgeon General Hospital

50 lits seront fermés

par LUCIENNE BRISSON

SAINT-ALBERT - Après quatre longues années de discussions et négociations, les directeurs de «Alberta Hospitals & Meci-Care» (AHMC) annoncaient aux Saint-Albertains, en juin 1986, la construction d'un nouvel hôpital qui ouvrirait ses portes au début de 1990. Cette date a été remise au printemps 1991.

La solution d'agrandir le présent hôpital, ne contenant que 100 lits et au coût de 25 millions, avait été rejetée à cause du trop mauvais état du dit hôpital.

Muni d'un équipement tout à fait moderne, le futur Sturgeon General Hospital, en voie de construction présentement, contiendra 200 lits. Les services offerts devraient être plus nombreux et plus efficaces que ceux que les patients recoivent aujourd'hui. De fait, des départements spéciaux tels que: psychologie, services sociaux, etc. y seront aménagés.

Or, les autorités intéressées viennent tout juste d'annoncer que l'ouverture de l'hôpital aura bel et bien lieu au printemps 1991, avec 200 lits tel que prévu, mais 50 de ces derniers seront fermés. Selon Nancy Betkowski, ministre de la Santé, la province ne peut rencontrer les dépenses que ces 50 lits nécessiteraient.

À cause des difficultés financières actuelles, les autorités du Sturgeon General Hospital se voient dès maintenant, dans l'obligation de fermer 26 lits et mettre à pied du moins pour le moment, une trentaine d'employés.

Ces mesures, selon les mêmes autorités, permettront d'épargner 960 000 $ pour ensuite diminuer le déficit existant de 1.4 million. Patients et visiteurs se verront dorénavant obligés de payer un stationnement sur le terrain de l'hôpital, ce qui devrait encore aider à boucler la dette envers le gouvernement provincial.

Le coût de la construction du futur hôpital est de 34 millions.

Le directeur exécutif Bos Sockett attribue ce déficit, pour une large part, au 19% d'augmentation de salaire que les infirmières ont obtenu voilà quelques temps.

Il est assez facile d'imaginer que 150 lits pour une population de 36 500 et toutes ces coupures... beaucoup de malades, ceux de la classe moyenne en tout cas, se verront forcés de souffrir chez eux et recevoir parfois des soins tout à fait inadéquats.

Rapport...

(suite de la page 1)

sonnes parlant à la fois l'anglais et le français à la maison est presque aussi élevé que le nombre de personnes parlant le français seulement.

Au Canada, sans le Québec, seulement 3.6 pour 100 de la population parlent le français à la maison, alors que 88.6 pour 100 utilisent l'anglais dans la même situation.

L'INVERSION DES PYRAMIDES D'ÂGE

Si les pyramides d'âge deviennent de plus en plus rectangulaires au Canada à cause du vieillissement de la population, elles s'inversent carrément chez les francophones hors Québec. Le problème n'est pas seulement relié à la dénatalité mais aussi au fait qu'une partie seulement des parents francophones en milieu minoritaire réussissent à transmettre à leurs enfants la langue maternelle. Si la jeunesse permet de mesurer l'avenir d'un peuple, il faut conclure que la francophonie se dirige tout droit au cimetière dans certaines provinces.

En Alberta, il y a chez les francophones deux fois moins de jeunes que chez les anglophones, et une fois et demie plus de personnes âgées de 45 ans et plus.

En 1986, au Canada, il y avait 624 000 jeunes francophones de moins qu'en 1971, une baisse de 21.7 pour 100. Seulement hors Québec, la perte est de 156 355, soit une baisse de 36.8 pour 100.

FÉCONDITÉ

La baisse de la fécondité chez les francophones canadiens se produit avec une vitesse et une ampleur qui n'a pas son équivalent au sein de la population de langue maternelle anglaise.

Au cours des cinq dernières années, la population francophone hors Québec a enregistré un nombre de naissances inférieur à celui de la population anglaise. Il s'agit d'une situation nouvelle puisqu'il y a 30 ans, l'indice de fécondité des francophones hors Québec était 20 pour 100 supérieur à celui des anglophones.

Les écarts entre les indices de fécondité sont maintenant à l'avantage des anglophones dans plusieurs provinces, notamment dans les foyers les plus importants de la francophonie canadienne que sont l'Ontario et le Nouveau-Brunswick.

MIGRATION

L'Alberta a été une destination privilégiée de la migration des francophones, mais elle a perdu de sa force d'attraction au cours des cinq dernières années.

Les francophones ont tendance à se diriger vers les régions francophones lors de leur migration interprovinciale. Les populations du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario ont d'ailleurs un solde migratoire positif depuis 1981.

La francophonie d'origine québécoise a un poids démographique important dans certaines provinces.

ASSIMILATION

En 1986, deux personnes sur dix de langue maternelle française en Colombie-Britannique utilisaient le français à la maison.

Cette proportion était de 3 sur 10 en Alberta et en Saskatchewan, de 4 sur 10 à Terre-Neuve et de 5 sur 10 au Manitoba et à l'Île-du-Prince-Édouard.

• Conseil français de l'ATA

Le congrès annuel approche

par MARTYNE COUTURE

CALGARY - À la veille du congrès annuel du Conseil français de l'Association des professeurs de l'Alberta (ATA), on a fait l'annonce des membres du nouvel exécutif pour la région de Calgary en vue du mandat de 1990-1991.

Mme Lise Bourbonnais (présidente), Mme Renée Michaud (vice-présidente), Mme Monique Dagenais (secrétaire-trésorière) et M. Gilles Caron (conseiller) sont les nouveaux représentants francophones au sein du Conseil français, régionale de Calgary.

Le congrès provincial aura lieu cette année à Calgary, au Malborough Inn, les 26 et 27 octobre. Tous les professeurs qui enseignent en français dans un programme francophone ou d'immersion sont invités à participer à cette grande rencontre annuelle.

Rappelons que le Conseil français est un organisme faisant partie de l'Association des professeurs de l'Alberta (ATA) et regroupe plus de 1 400 professeurs enseignant en français à tous les niveaux scolaires, du préscolaire au secondaire à travers toute la province.

Pour ceux qui désireraient obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter M. Clarence Briand, au 458-2060.

La jeunesse franco-albertaine et l'avenir

La FJCF vient de publier ses deux premiers volumes sur Vision d'avenir. Les jeunes francophones à travers le Canada qui militent dans les mouvements jeunesse provinciaux sont de plus en plus conscients du problème de l'assimilation. Ils veulent la contrer. Ils veulent se prendre en main, se donner des outils pour pouvoir enfin vivre leur langue et leur culture dans une atmosphère propice à leur épanouissement individuel et collectif. Ils ont besoin d'un système d'éducation post-secondaire qui réponde à leurs besoins sans qu'ils aient pour cela à s'expatrier dans une province voisine ou à l'autre extrémité du pays pour pouvoir étudier dans leur langue.

Ils ont besoin de radio communautaire, de radio et de télévision françaises, de presse francophone, de théâtre, de cinéma, de musique, d'impro, toujours en français pour pouvoir s'épanouir et se sentir bien dans leur peau.

Pour ce qui est de la jeunesse franco-albertaine, elle a dès maintenant et aura au cours des prochains mois un rôle très important à jouer dans l'élaboration du plan d'action qui servira à finaliser le document de négociation de l'entente Canada-communauté. C'est pour cette jeunesse que cette entente sera signée si le gouvernement fédéral a réellement la volonté politique d'aider les francophones hors Québec à contrer cette assimilation galoppante et de lui donner les moyens efficaces pour vivre pleinement leur vie de minoritaire.

Éditorial

C'est cette jeunesse, qui, par son dynamisme, sa participation enthousiaste aux différentes soirées de la deuxième tournée et surtout par sa participation massive au prochain Rond-Point, démontrera au gouvernement fédéral et à ses représentants qu'elle est sérieuse quand elle exprime clairement dans cette Vision d'avenir qu'elle veut vivre pleinement sa vie de francophone.

Depuis la désormais célèbre Affaire Piquette, la jeunesse franco-albertaine a certainement joué un rôle de premier plan dans cet exercice de prise de conscience de cette réalité de vie en milieu minoritaire et qui a même, à certains moments, donné l'exemple aux adultes dans le domaine de la revendication du droit à une éducation de qualité en français.

Il est évident que les dirigeants francophones de l'Alberta comptent sur tous les francophones sans exception pour faire un succès de cet exercice fort important qu'est ce plan d'action.

Mais ils comptent encore plus sur cette belle jeunesse pour donner à ce plan d'action tout le dynamisme, tout l'optimisme, toute la force dont il a besoin pour vraiment répondre aux besoins de la communauté franco-albertaine.

C'est MAINTENANT ou JAMAIS. Il ne faut pas que la communauté rate cette chance unique de bien planifier son avenir et de s'assurer qu'elle se dirige dans la bonne direction.

C'est ensemble, entourée de cette jeunesse pétillante d'idées que la communauté franco-albertaine franchira une étape très importante de sa jeune histoire et qui se redonnera un nouveau souffle, un nouvel élan dans l'autogestion de son développement communautaire, social, culturel et moral.

«...c'est maintenant pour nos enfants que l'on travaille».

PIERRE BRAULT

Commentaire

En guise de commentaire cette semaine, nous vous présentons le texte de la gagnante du concours d'art oratoire Richelieu 1990 au Nouveau-Brunswick, Geneviève Côté. Elle est étudiante et finissante à l'école Sainte-Anne de Fredericton.

Tiré du Trait d'Union, août 1990.

Fierté francophone ou savoir s'affirmer

Qu'est-ce que le français et que représente-t-il pour nous francophones?

Le français, vous en conviendrez, est tout d'abord une langue. Mais il ne faut surtout pas se limiter à cette simple définition puisque le français est beaucoup plus qu'une simple langue, qu'une suite de mots qu'une grammaire et qu'une syntaxe. Le français est le reflet de toute une culture. C'est une façon de vivre, de voir les choses; la langue française a une personnalité et une mentalité qui lui sont propres. Et c'est pour tout ce qu'elle représente que la langue française revêt autant d'importance. Elle est ce que nous sommes, nous, francophones. Elle est le miroir de ce que nous vivons et de notre histoire. Elle est une partie intégrante de notre vie.

Mais cette langue, si belle et si précieuse, est-elle menacée de disparition? Pour tout ce qu'elle représente, elle mérite largement d'être défendue et préservée!

Évidemment, l'impasse linguistique au Canada ne date pas d'hier. Il est à noter cependant que les francophones, malgré qu'ils aient été minoritaires, ont toujours su se défendre. En tout temps, des personnalités fortes ont émergé et ont crié bien haut: «On est là, on existe!» Maintenant, il revient aux jeunes de prendre position et de s'affirmer. Voilà le meilleur remède contre l'assimilation.

L'assimilation n'est qu'une infime partie d'une gamme de problèmes linguistiques auxquels les Canadiens et les Canadiennes ont à faire face tous les jours. D'ailleurs, les problèmes linguistiques ne sont-ils pas la plus grave maladie dont souffre le Canada? On s'en aperçoit bien lorsque la fièvre monte et que le pays menace de se scinder en deux.

Nous admettons donc qu'il y ait un problème. Mais qui donc a le problème? Voilà toute la question. Nous avons au pays deux groupes linguistiques: les anglophones et les francophones. Les uns se croient menacés par les autres, et vice versa. Il est donc évident que les deux groupes ont des problèmes et j'ajouterais même qu'ils en ont un en commun: celui de ne pas être capable de communiquer.

Attardons-nous aux problèmes immédiats des francophones. Il ne faut absolument pas que le français soit relégué au second rang. Il ne faut absolument pas se contenter uniquement de traduire. Le français se doit de demeurer une langue vivante. Et pour ce faire, il faut l'utiliser. Combien de fois oublions-nous de parler français? Combien de fois, de par le manque de services dans notre langue, nous contentons-nous de parler anglais? Combien de fois les mots nous échappent-ils? Permettez-moi à ce moment-ci de citer Michel Rivard lorsqu'il chante, en parlant de la langue française: «Le coeur de ma vie.» Je cite:

«Il faut pour la défendre
La parler de son mieux
Il faut la faire entendre
Faut la secouer un peu»

fin de la citation.

Et bien, soyons fiers de bien parler notre langue. En tant que jeunes, sachons nous affirmer comme francophones et soyons prêts à relever le défi! Identifions-nous à la culture francophone! Nous n'avons aucune raison d'avoir un complexe d'infériorité. Promenons-nous la tête haute et sachons faire respecter et reconnaître ce que nous sommes vraiment.

Lettres ouvertes

Vandalisme anti-francophone

Monsieur le rédacteur,

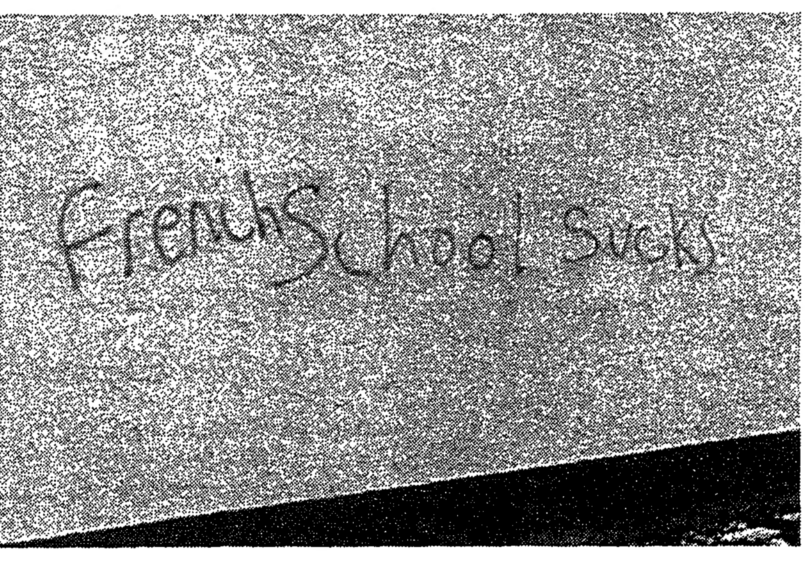
Les actes de vandalisme qui ont été perpétrés à Legal contre la nouvelle école francophone risquent de salir la réputation de cette paisible et dynamique communauté. C'est un phénomène passager qui semble en voie de faire partie, je le dis à regret, de la tradition canadienne!

Les tendances au vandalisme, tout comme le fanatisme et les préjugés, ne sont pas des dispositions dont les enfants héritent à leur naissance. Ce sont malheureusement des attitudes qu'ils «attrapent» des adultes dans les milieux où il sont élevés.

La nouvelle école francophone de Legal est un indéniable enrichissement pour toute la population de Legal. Elle sera pour les francophones un objet de fierté et un signe de leur fidélité à leurs devanciers qui ont fondé ce village au début du siècle, et à Mgr Émile Legal, premier archevêque du diocèse d'Edmonton, qui a laissé son nom à ce village et à cette paroisse. Pour l'ensemble de la communauté, la nouvelle école est une occasion de manifester sa tolérance et son ouverture d'esprit. Pour les parents enfin, c'est une chance d'enseigner à leurs enfants les notions de respect des gens et de la propriété d'autrui.

Espérons que personne ne laissera passer une telle opportunité et que les gestes malheureux qui ont été posés dernièrement seront vite oubliés.

Guy Lacombe



Vandalisme à l'École francophone de Legal.
(Photo Martyne Couture)

Pensée de la semaine...

Il y a dans la politesse charme et profit

(Euripide)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 15$ - Étranger: 25$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Le CLO contre Air Canada

Recours judiciaire en vertu de la Loi sur les langues officielles

APF - Le Commissariat aux langues officielles a décidé de donner un grand coup et d'intenter un recours judiciaire contre Air Canada en vertu de la Loi sur les langues officielles.

L'événement est d'une portée considérable. C'est en effet la première fois que le Commissariat traîne une institution devant la Cour fédérale depuis l'adoption le 15 septembre 1988 de la nouvelle Loi sur les langues officielles. Cette loi accorde au Commissaire le pouvoir de poursuivre une institution fédérale qui ne s'est pas conformée à la loi.

Le litige porte sur le refus d'Air Canada d'utiliser pleinement et en toute circonstance les journaux de la presse minoritaire francophone pour publiciser ses tarifs et ses spéciaux. L'Association de la presse francophone accuse Air Canada de ne pas respecter la Loi sur les langues officielles dans ses communications avec le grand public depuis sa privatisation en 1988, et de traiter les francophones hors Québec comme des citoyens de deuxième classe.

En vertu de la loi sur la privatisation d'Air Canada, le transporteur aérien est soumis à la Loi sur les langues officielles au même titre que les autres sociétés d'État et les ministères fédéraux. Or, la loi stipule que les institutions qui communiquent avec le public doivent utiliser, du moins là où cela est possible, au moins une publication de langue française et au moins une publication de langue anglaise dans les régions visées par la publicité. La loi souligne également l'obligation pour les institutions d'assurer une communication efficace avec chacun dans la langue officielle de son choix.

En juin dernier, Air Canada déclarait à Ottawa devant le Comité mixte permanent sur les langues officielles qu'elle appliquait la Loi sur les langues officielles de façon «juste et généreuse». À l'Association de la presse francophonne qui réclame le respect intégral de la loi, Air Canada oppose des principes de saine gestion commerciale, devant tenir compte du durcissement de la concurrence.

Depuis l'adoption de la nouvelle Loi sur les langues officielles, le Commissariat aux langues officielles a vu le nombre de plaintes augmenter de 30 pour 100. Entre le 15 septembre 1988, date d'entrée en vigueur



D'Iberville Fortier

Guy Matte

de la loi, et le 31 mars 1990, le Commissaire a reçu pas moins de 682 plaintes dénonçant des institutions fédérales qui n'utilisent pas les journaux des communautés minoritaires. Air Canada a fait l'objet de 165 plaintes à ce chapitre.

Dans son rapport annuel de 1989, le Commissaire en arrivait à la conclusion que la meilleure façon pour les institutions fédérales de rejoindre une minorité donnée était d'utiliser la presse locale, «notamment lorsque l'institution a retenu les médias écrits pour s'adresser à la majorité».

Le Commissariat aux langues officielles a tenté durant tout l'été de s'entendre avec Air Canada sur ce sujet, pour éviter de porter cette affaire devant la Cour fédérale. Le Commissaire, D'Iberville Fortier, recherche toujours un règlement hors cour, «parce que ça donne de bons résultats», mais estime avoir «une très bonne cause» entre les mains. «Nous croyons que nous avons un dossier qui est légalement très fort».

Le Commissariat s'engage quand même en terrain inconnu. Dans le passé, les institutions fédérales ont toujours accepté de s'entendre à l'amiable avec l'ombudsman des langues officielles. C'est la première fois qu'une institution soumise à la loi lance un tel défi au Commissariat.

M. Fortier admet qu'il serait plus facile de se présenter devant la Cour fédérale avec en train une réglementation plus détaillée. Le Commissaire aux langues officielles estime en effet qu'il existe un lien direct entre l'augmentation du nombre de plaintes, et le retard du gouvernement à déposer en Chambre la réglementation qui doit préciser la portée de la Loi sur les langues officielles au sein des sociétés et des ministères. Le président du Conseil du Trésor, Robert René de Cotret, avait promis de déposer l'avant-projet de réglementation avant la fin de l'année 1989. Il a ensuite justifié le retard par le besoin de procéder à de nouvelles consultations. M. Fortier a déjà menacé de démissionner si le gouvernement ne dépose pas ses règlements en Chambre. Cette menace tient toujours, dit M. Fortier, mais si le gouvernement dépose ses règlements cet automne, poursuit-il, il n'y aura pas lieu de mettre cette menace à exécution.

À l'Association de la presse francophone, on se dit heureux que le Commissaire utilise enfin le recours judiciaire prévu par la loi. Selon le directeur général de l'APF, Wilfred Roussel, la décision qui sera rendue par la Cour fédérale permettra de juger de la vitalité de la Loi sur les langues officielles. L'APF a l'intention d'être un intervenant dans cette cause, et de présenter ses propres arguments devant le tribunal.

Le vice-président des services marketing à Air Canada s'est dit «un peu déçu» de la tournure des événements. Selon Michel Fournier, la loi sur les langues officielles n'est pas très claire et est ouverte à l'interprétation.

Air Canada prétend qu'il peut bien informer les communautés francophones hors Québec sur une base annuelle en utilisant toute une variété de médias. M. Fournier rappelle les «obligations commerciales» d'Air Canada, et croit qu'il y a moyen de trouver une interprétation de la loi qui satisfasse toutes les parties en cause. Il n'exclut d'ailleurs pas la possibilité d'un règlement hors cour. «Le dialogue continue, on espère trouver une solution».

Enfin, le président de la Fédération des francophones hors Québec est «très heureux» que le Commissaire ait finalement trouvé une cause reliée à la Loi sur les langues officielles. «Je pense qu'il a choisi une bonne cause», a déclaré M. Matte.

«C'est une cause importante parce que c'est une cause qui va toucher un principe fondamental, c'est-à-dire le passage des responsabilités du gouvernement fédéral soit aux provinces, soit à l'industrie privée». Dans le cas d'Air Canada, M. Matte estime que le transporteur doit assumer les conditions de sa privatisation.

Le recours judiciaire déposé par le Commissariat aux langues officielles pourrait être le prélude à d'autres poursuites dans un avenir rapproché. Sans nommer les ministères en cause, le Commissaire D'Iberville Fortier a confirmé que «d'autres cas» étaient à l'étude, et que «plusieurs autres dossiers» pourraient aboutir éventuellement devant la Cour fédérale.

• Sécurité de la vieillesse

Hausse de prestation en octobre

OTTAWA - Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Perrin Beatty a annoncé l'indexation de la pension de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti et de l'Allocation au conjoint à compter du mois d'octobre, en fonction de la hausse du coût de la vie.

La pension de la Sécurité de la vieillesse, versée à tous les Canadiens de 65 ans et plus, sera portée à 351,41 $ (elle était de 347,93 $) par mois.

Le montant maximum du Supplément de revenu garanti (SRG) sera haussé à 417,61 $ (de 413,48 $) pour une personne seule ou pour une personne mariée dont le conjoint **ne reçoit pas** de pension de la Sécurité de la vieillesse ou d'Allocation au conjoint.

Le montant maximum du SRG sera porté à 272,01 $ (de 269,32 $) pour chaque personne mariée dont le conjoint reçoit également une pension de la Sécurité de la vieillesse ou pour une personne mariée dont le conjoint reçoit une Allocation au conjoint.

L'Allocation au conjoint maximale versée aux personnes de 60 à 64 ans à faible revenu, mariées à un bénéficiaire du SRG, sera augmentée à 623,42 $ (de 617,25 $).

L'Allocation au conjoint-veufs et veuves maximale versée uniquement aux veufs et veuves à faible revenu, âgés de 60 à 64 ans qui résident au Canada et satisfont aux conditions de résidence de base sera portée à 688,26 $ (de 681,44 $).

Ces prestations sont rajustées tous les trois mois selon les augmentations de l'indice des prix à la consommation, mesure qu'utilise Statistique Canada pour évaluer le taux d'inflation.

• Oiseaux migrateurs

Les permis de chasse sont en vente

OTTAWA - Les permis de 1990 qu'émet Environnement Canada pour la chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier sont maintenant en vente dans les bureaux de poste canadiens, pour la somme de 11 $.

Le magnifique timbre sur la conservation faunique apposé sur le permis représente cette année le canard huppé. Intitulé «Brume printannière», le dessin est l'oeuvre de Michael Dumas, un artiste canadien réputé.

Habitat faunique Canada, une fondation indépendante à but non lucratif, perçoit 7,50 $ du prix d'achat, et s'en sert pour financer des projets de conservation et de restauration des terres humides à travers le Canada.

Les collectionneurs peuvent toutefois se procurer ce timbre, sur support, auprès des services philatéliques de la Société canadienne des postes, sans avoir à acquérir le permis de chasse. Les revenus de ces ventes vont également à Habitat faunique Canada.

L'an dernier, 33 335 permis de chasse ont été vendus en Alberta. La province arrive 3e au Canada pour le nombre de permis vendus, après l'Ontario et le Québec.

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

Septembre/Octobre

30 — 1841	1 — 1973	2 — 1887	3 — 1956	4 — 1984	5 — 1930	6 — 1955
Les premiers Oblats à venir au Canada quittent Marseille	Décès du Père Alphonse Turenne, OMI	Deux des cloches de Saint-Albert arrivent de France	Incendie du vieux pensionnat de Donnelly	Décès du Père Edouard Rhéaume OMI	Décès du Frère Florien Petitdemange OMI	Inauguration d'une nouvelle aile de l'hôpital de Lac la Biche

Y-a-t-il 30 pour 100 ou 18 pour 100 d'analphabètes francophones au Canada?

APF-Tout compte fait, il y a peut-être beaucoup moins d'analphabètes francophones que les études l'ont laissé croire à ce jour.

Une récente enquête réalisée par Statistique Canada et portant sur les capacités de lecture et d'écriture utilisées quotidiennement par les Canadiens, offre d'ailleurs un éclairage nouveau et plus nuancé du phénomène de l'analphabétisme au pays.

Plutôt que d'étiqueter ipso facto tous les Canadiens qui n'ont pas complété une neuvième année comme étant des analphabètes complets (pour ceux qui ont moins d'une cinquième année), ou des analphabètes fonctionnels (entre 5 et 8 années de scolarité), Statistiques Canada a regroupé les réponses des trois questionnaires de son enquête nationale en quatre différents niveaux d'aptitude à la lecture. Pour les besoins de l'enquête, seuls les Canadiens de 16 à 69 ans des niveaux 1 et 2 sont considérés comme n'ayant pas les capacités requises pour satisfaire aux exigences quotidiennes de la lecture.

Selon cette méthodologie, 16 pour 100 des adultes canadiens (2.9 millions de personnes) ont des capacités de lecture trop restreintes (niveau 1 et 2) pour fonctionner dans la société. Chez les adultes anglophones, 13 pour 100 auraient des capacités de lecture restreintes, alors que ce pourcentage monterait à 18 pour 100 chez les francophones.

C'est beaucoup moins que ce que révélait en 1987 l'étude réalisée par la chaîne de journaux Southam. Selon cette étude, 29 pour 100 des francophones et 23 pour 100 des anglophones étaient des analphabètes. Une autre étude publiée en août 1989 par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) avec la collaboration de la Fédération des francophones hors Québec (FFHQ), indiquait que l'écart entre les deux groupes linguistiques était encore plus élevé. En s'appuyant uniquement sur les plus récentes données disponibles sur la scolarisation des francophones (1981), l'ICEA en arrivait à la conclusion que 30 pour 100 des francophones et 14 pour 100 des anglophones étaient des analphabètes.

Comment expliquer l'énorme différence entre le pourcentage d'analphabètes francophones calculé par l'ICEA (30 pour 100) et celui obtenu par Statistique Canada (18 pour 100). En classifiant les réponses des Canadiens en quatre niveaux, Statistique Canada a cherché à obtenir des résultats qui permettent d'évaluer de façon plus précise les capacités réelles de lecture des Canadiens.

À titre d'exemple, on a découvert que 12 pour 100 des Canadiens qui n'avaient même pas complété des études primaires étaient du niveau 4, c'est-à-dire qu'ils étaient tout à fait en mesure de satisfaire les exigences de lecture de la vie courante, dans n'importe quelle situation. Mieux encore, 48 pour 100 des Canadiens qui n'avaient pas complété leurs études secondaires étaient du niveau 4. Statistique Canada reconnait qu'il existe un «lien étroit» entre le niveau de scolarité et le niveau d'alphabétisation. Ce lien n'est cependant pas mathématique, comme le confirme M. Gilles Montigny de Statistique Canada. En vérité, dit-il, seulement 1 pour 100 des Canadiens ne peuvent signer leur nom. «Les gens ont tous certaines capacités, certaines habiletés... Si les gens lisent toute leur vie, ils vont améliorer leurs capacités de lecture».

C'est dans l'est du pays où l'on retrouve les plus fortes proportions de Canadiens faiblement alphabétisés. Près du quart des Terre-Neuviens d'âge adulte se situent aux niveaux 1 et 2. La Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec et l'Ontario ont un profil d'alphabétisation similaire, alors qu'entre 15 pour 100 et 20 pour 100 de leur population adulte se situe aux niveaux 1 et 2.

Les Canadiens des quatre provinces de l'Ouest ont une capacité de lecture supérieure et sont plus alphabétisés. La palme revient à la Saskatchewan, alors que seulement 8 pour 100 de la population de cette province se situe aux niveaux 1 et 2.

En général révèle l'enquête de Statistique Canada, les Canadiens qui ont une plus grande aptitude à la lecture touchent un revenu supérieur à la moyenne. Ainsi, 54 pour 100 des Canadiens qui ont déclaré un revenu inférieur à 10 000 $ ont une aptitude de lecture de niveau 4, alors que cette proportion grimpe à 82 pour 100 chez les gens qui touchent un revenu de 40 000 $ ou plus.

Le Regroupement des groupes francophones d'alphabétisation (RGFAPO) maintient que l'analphabétisme des Franco-Ontariens frise les 40 pour 100. Le Regroupement tire cette conclusion en se basant sur les trois premiers niveaux d'aptitude à la lecture des Ontariens tiré de l'enquête de Statistique Canada. «Ces chiffres nous permettent de dire qu'il y a 38 pour 100 de la population de l'Ontario qui est analphabète à un stade plus ou moins avancé».

Toujours selon le Regroupement, une enquête sur l'analphabétisme des Franco-Ontariens basée sur une série de tests destinés à mesurer les aptitudes en lecture, ferait grimper le taux d'analphabétisme à plus de 50 pour 100.

• Lethbridge

Beau temps pour une épluchette!

par MARIELLE PAQUIN

Samedi le 8 septembre, une trentaine de personnes se rencontraient au parc Indian Battle de Lethbridge pour fêter ensemble le début des classes et l'automne qui arrive lentement.

Une température idéale nous a permis de préparer le souper au grand air sous le «Baroness shelter». Les enfants ont eu le plaisir de courir à coeur joie, de s'amuser au ballon, enfin de vraiment se dégourdir. Les adultes, eux, ont fait beaucoup de jasette tout en dégustant du blé d'Inde, des hambourgeois et des tartes au sucre.

• De la joie plein les bagages

Charlotte Diamond en Alberta

par MARTYNE COUTURE

ALBERTA - Pour faire suite au lancement de son dernier disque, Charlotte Diamond débute cette semaine une tournée en Alberta, afin d'égayer les enfants de 4 à 11 ans, mais aussi ceux qui sont restés jeunes de coeur.

Charlotte Diamond donne à son spectacle une saveur internationale en interprétant des chansons en français, anglais, allemand, espagnol, italien... Elle-même jouant de la guitare et du piano, elle sera accompagnée tout au long de sa tournée par un joueur de mandoline, violon, banjo et guitare, Paul Gitlitz.


Charlotte Diamond

Sur sa nouvelle cassette, on retrouve des chansons de Noël en français, anglais, espagnol, allemand et même zoulou!

Elle en profitera pour faire le lancement d'une nouvelle cassette vidéo, produite par CBC, dont le titre est «Diamonds and dragons». La cassette et le vidéo seront disponibles aux librairies le Carrefour d'Edmonton et de Calgary.

La tournée de Charlotte Diamond débute le 29 septembre à Red Deer au «Memorial centre», tout en passant ensuite par Sherwood Park, Athabasca, Edson et finalement, le 6 octobre Spruce Grove. Elle sera de retour à Edmonton le 20 avril 1991, pour un spectacle avec l'Orchestre symphonique d'Edmonton.

• Une nouvelle série

«Les Débrouillards», une fusée qui part en flèche

La télévision de Radio-Canada est heureuse d'être associée aux Productions SDA pour offrir à son jeune public la nouvelle série «Les Débrouillards», diffusée les vendredis à 16h30.

Branchée directement sur la curiosité des jeunes, «Les Débrouillards» est animée par Marie-Soleil Tougas et Grégory Charles qui sont à peine plus âgés qu'eux et qui partagent leur énergie et leur langage. L'émission saura captiver et amuser son auditoire en explorant, avec le concours des jeunes eux-mêmes, les phénomènes les plus divers.

Les Débrouillards s'ajoute à l'excellente programmation jeunesse de l'après-midi, présentée dans le cadre d'En transit par Manuel Hurtubise. Les Débrouillards s'inscrit dans une riche tradition de la télévision de Radio-Canada qui, depuis l'âge d'or de Bobino et La Boîte à surprise, diffuse, les après-midi de semaine, des émissions diversifiées et de première qualité, des productions canadiennes dans une très forte proportion.

Ajoutons que les jeunes, qui auraient des questions supplémentaires à poser après avoir suivi Les Débrouillards, pourront le faire à compter du 5 octobre en écrivant au Courrier du professeur Scientifix du 3995, Sainte-Catherine Est, Montréal, H1W 2G7. Ils pourront aussi s'adresser à la tribune téléphonique des enfants, 275-Allô, diffusée du lundi au vendredi à 19h04, à la Radio AM de Radio-Canada. Manuel Hurtubise donnera tous les détails à l'émission En transit précédant Les Débrouillards du 5 octobre.

Les Débrouillards, une fusée qui part en flèche. Une remarquable série des Productions SDA à la télévision de Radio-Canada.

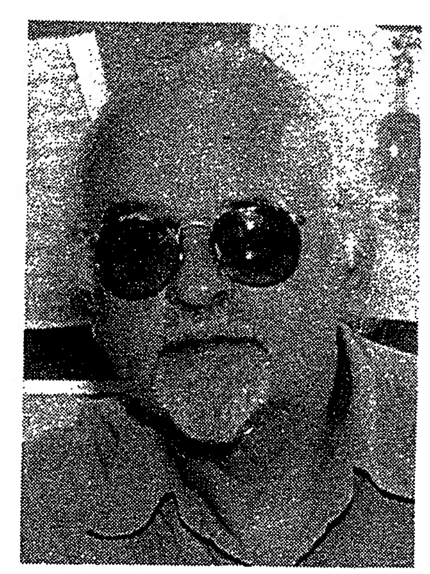
• Un vidéo et un cahier pédagogique

Si vous voulez présenter une pièce de théâtre

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Il peut parfois sembler compliqué de monter une pièce de théâtre pour des jeunes dans une école. Mais le Théâtre français d'Edmonton remédiera à ce problème dès la fin octobre.

En effet, un vidéo sera bientôt disponible pour les intéressés expliquant toutes les étapes de la production d'une pièce de théâtre. En une quarantaine de minutes, de l'écriture du texte jusqu'à la représentation finale, en passant par les réunions de production, les décors et bien d'autres, les intervenants auprès des jeunes auront de cette manière un document de base afin de débuter un projet de pièce de théâtre.



Julien Forcier

Le projet a été appuyé par le ministère de l'Éducation et le bureau du Québec à Edmonton. Tous les droits appartiennent au Théâtre français d'Edmonton (TFE), mais la distribution sera assurée par le ministère de l'Éducation. Il sera possible de louer la cassette ou de l'acheter.

Recevant plusieurs appels afin d'obtenir des informations, que ce soit à propos de décors, de costumes ou de trame sonore pour leur pièce de théâtre, le TFE a pensé à faire une production pour aider ces personnes s'y connaissant un peu moins. De plus, «il n'y a aucune documentation en français sur le théâtre en Alberta. La seule documentation que l'on peut trouver est ici au Théâtre français. Alors ce vidéo s'ajoutera au reste; lorsque les gens veulent savoir quelque chose sur le théâtre français, ils nous consultent, maintenant ils auront ce vidéo», affirme M. Julien Forcier, directeur artistique du TFE.

M. Forcier ajoute qu'il pourra aussi se servir de cette cassette pour les cours de technicien de la scène que le TFE enseigne.

Le vidéo, en français, sera accompagné d'un cahier pédagogique dans les deux langues. Les élèves étudiant dans les programmes d'immersion et les programmes francophones pourront donc utiliser cette production afin de les aider tout au cours de leur préparation. Ce cahier vise à simplifier ce qui est dit tout au long du vidéo. Par exemple, les décors de la pièce prise en exemple dans le vidéo sont quelque peu compliqués; on précise dans le cahier pédagogique comment faire un décor moins élaboré.

Le lancement officiel devrait avoir lieu au mois d'octobre, le prix de location et de vente restent à déterminer.

• Ça brasse de son côté!

Des nouvelles de Jacques Chauvin



Cette photo, prise à l'occasion du troisième anniversaire de la Place olympique à Calgary, rappelle les jours d'été où Jacques Chauvin pouvait encore faire un spectacle à l'extérieur sans se geler le bout du nez! À cette occasion, il a entonné une nouvelle chanson: «Le blues des hamburgers», qui a remporté un grand succès si l'on peut en juger par les cris de joie des enfants. Le spectacle s'est terminé en beauté, avec les petites voix mignonnes des enfants répondant à l'appel de Jacques avec la chanson «Bonjour, Hello!». Au cours du mois d'août, Jacques a été fort occupé, se promenant de festivals en festivals. Il a lancé dernièrement un nouveau disque.

(Photo Suzanne Sawyer)

• Fast-food et philatélie

Octobre, le mois de la philatélie

OTTAWA-Afin de sensibiliser les jeunes à ses timbres commémoratifs, la Société canadienne des postes annonce que Les restaurants McDonalds du Canada Ltée seront le commanditaire officiel du mois de la philatélie, qui se tiendra en octobre. C'est la première initiative du genre entre les deux sociétés. Elle a pour but d'intéresser les jeunes à la philatélie, une excellente façon d'en apprendre davantage sur l'héritage culturel du Canada.

Le mois de la philatélie existe depuis plus de dix ans au Canada et dans plusieurs pays du monde. La Société canadienne des postes s'en sert pour tenter d'accroître l'intérêt des jeunes pour la philatélie. Dans le cadre des activités de ce mois, les enseignants des écoles primaires du Canada reçoivent des trousses pédagogiques, préparées cette année par des experts de l'Université Simon Fraser de Colombie-Britannique. Ces trousses renferment des outils leur permettant de partager l'histoire de certains timbres avec leurs élèves. Des affiches spéciales seront également apposées dans les bureaux de poste, les écoles et les clubs de philatélie.

La Société émet une édition souvenir spéciale contenant quatre timbres portant sur les monstres fantastiques du folklore canadien. Ce jeu de quatre timbres présente, dans leur habitat naturel, le Loup-garou, l'Ogopogo, la Sasquatch et le Kraken. Ils seront dévoilés le 1er octobre au cours d'une cérémonie haute en couleurs au Musée canadien des civilisations à Hull, lors du lancement officiel du mois de la philatélie.

À titre de commanditaire officiel de ce mois spécial, Les restaurants McDonalds du Canada Limitée aideront à propager l'esprit de fête en offrant gratuitement, dans les restaurants participants, des outils promotionnels décrivant les créatures légendaires. Les primes de la semaine seront distribuées entre le 8 et le 22 octobre. En échange de sa participation, la Société canadienne des postes a accordé à McDonalds la permission d'apposer son logo sur le matériel publicitaire et sur certains produits philatéliques émis à cette occasion.



Une édition spéciale de timbres dans le cadre du mois de la philatélie mettra en vedette ces monstres du folklore canadien.

Société des parents
pour les écoles
francophones d'Edmonton



tél.: 469-4401

Invite tous les parents des écoles Maurice-Lavallée et Notre-Dame à son:

ASSEMBLÉE ANNUELLE
LE JEUDI 4 OCTOBRE À 19 H 30
SALLE DE THÉÂTRE DE MAURICE-LAVALLÉE

Cette année a vu beaucoup de changements pour l'éducation française en Alberta: le cas Bugnet, Étude sur la gestion et le contrôle de l'enseignement en français en Alberta, création d'un nouveau comité de parents dans le nord-est de la ville, peut-être une nouvelle école dans le sud...

Venez nombreux pour discuter de ces sujets et des directions que devrait prendre notre société.

CALENDRIER CULTUREL OCTOBRE 1990

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

1er EDMONTON - Le théâtre Princess présente «Au revoir les enfants» de Louis Malle (1987). Cette production cinématographique raconte l'histoire de jeunes garçons juifs protégés durant la deuxième guerre mondiale par une congrégation religieuse catholique. Ce film se base sur un drame vécu par le réalisateur.

5, 6, 12, 13 et 14 EDMONTON - Le Théâtre français d'Edmonton présente son premier spectacle de l'année «C'était avant la guerre à l'anse à Gilles» de Marie Roberte. Pour plus d'informations: Hélène Bérubé au 469-0829.

6 EDMONTON - Une grande braderie aura lieu au local de l'Alliance française de 11h à 16h. Venez, généreux et nombreux! Pour plus d'informations: 433-0671.

6 FORT McMURRAY - Début de la ligue de Wallyball. Pour plus d'informations: Richard Gagnon au 791-7700.

6 et 7 EDMONTON - Le théâtre Princess présente «Jésus de Montréal» de Denys Arcand (1989). Ce film raconte l'histoire d'un jeune acteur qui recrute trois de ses collègues pour interpréter la Passion du Christ. Cette satire de la société moderne, du milieu de la publicité et d'une certaine élite religieuse produit un film tendre et émouvant. Cette production a été mise en nomination lors de la dernière présentation des Oscars pour le meilleur film étranger.

8 au 15 FORT McMURRAY - Salon du livre. Pour plus d'informations: Richard Gagnon au 791-7700.

10 EDMONTON - L'ACFA régionale d'Edmonton organise son premier souper-causerie au Royal Glenora à 18h30. Thème: La spiritualité. Conférencier: M. Tom Bilodeau. Pour plus d'informations: 469-4401.

11 EDMONTON - Une causerie (soirée de conversation) aura lieu à 19h30 au local de l'Alliance française. Thème: «Les vestiges de l'Islam sur le territoire de l'URSS» par Dr. Igor Filanovski avec projection de diapositives. Pour plus d'informations: 433-0671.

11 au 14 CALGARY - La Société de théâtre de Calgary présente «Coeur de papa» de Jean Barbeau. Paul Primeau, homme d'affaires prospère de quarante-cinq ans et sa femme Juliette, bonne mère de famille, se hasardent un soir à tenter une nouvelle expérience. Paul et Juliette feront de nombreuses découvertes qui donneront suite à des changements pour le moins cocasses quant à leur conception du mariage et des rapports qu'ils entretiennent avec leurs enfants. Cette pièce sera présentée au théâtre Dr. Betty Mitchell (Jubilee Auditorium). Pour plus d'informations: 250-5004.

12 et 13 Métro-Cinéma présente «SONATINE» de Micheline Lanctôt à 20h au Théâtre Colin Low (Office National du Film) au rez-de-chaussée de la Place du Canada. Pour plus d'informations: 425-9212.

14 EDMONTON - Le théâtre Princess présente «Pourquoi pas?» de Coline Serreau (adultes seulement) 1977. Par la réalisatrice de Trois hommes et un couffin, une comédie de moeurs sur la vie de deux hommes et une femme qui vivent un ménage à trois.

15 BONNYVILLE - ACFA régionale présente Josée Lajoie en spectacle au Lyle Victor Albert à 20h. Un goûter suivra la présentation. Les billets sont limités. Pour plus d'informations: ACFA régionale ou pour réserver vos billets: 826-5275.

15 EDMONTON - Déjeuner mensuel au «9th Street Café» entre 12h et 12h30 organisé par l'Alliance française. Venez manger un morceau et bavarder.

20 PLAMONDON - Le festival de la Moisson «Jamboree des récoltes» se déroulera à la salle communautaire de Plamondon. Le tout débute avec un cocktail à 17h suivi d'un souper, spectacle et danse. Pour plus d'informations: ACFA régionale de Plamondon au 798-3896.

20 PLAMONDON - Rencontre Francophonie jeunesse V. Pour plus d'informations: Pierre Bourbeau au 469-1344.

21 FORT McMURRAY - Brunch des membres et du Conseil consultatif. Pour plus d'informations: Richard Gagnon au 791-7700.

26 GUY - Voici maintenant le temps de vous inscrire pour une nouvelle saison de danses folkloriques (square dance) au Centre communautaire. Pour plus d'informations: Dawn au 925-2186.

27 EDMONTON - La Faculté Saint-Jean organise un «party Halloween». Pour plus d'informations: 465-8700.

27 MARIE-REINE - Danse de l'Halloween au Centre culturel à 19h30. Pour plus d'informations: Mariette au 322-2264 ou Cécile au 322-2176.

27 TANGENT - Le Congrès diocésain du MFC aura lieu au sous-sol de l'église de 10h à 15h30. Pour plus d'informations: Pierrette au 323-4434.

31 MARIE-REINE - Au centre culturel après l'école, il y aura des activités et un souper pour enfants. Apportez vos costumes, il y aura des bonbons pour tous. Pour plus d'informations: Mariette au 322-2264 ou Cécile au 322-2176.

L'ACFA provinciale souhaite offrir cette année des cartes de Noël créées par des artistes Franco-Albertains! Veuillez envoyer des esquisses et communiquer avec Lyne Lemieux d'ici le 12 octobre. ACFA provinciale, 8923, 82e Avenue, suite 200, Edmonton, Alberta, T6C 3T4, téléphone: 466-1680.

Agriculture

• Sondage à travers le pays

Les agriculteurs sont prêts à compétitionner

La majorité des agriculteurs canadiens reconnaissent et appuient la nécessité de devenir plus compétitifs sur les marchés mondiaux, selon un sondage effectué pour le compte d'Agriculture Canada.

Cinquante-neuf pour cent des agriculteurs interrogés prévoient que les producteurs agricoles dans leur ensemble bénéficieront d'un accès plus facile aux marchés mondiaux. Le même pourcentage y voit un avantage pour les consommateurs et 57% y voient aussi des avantages pour les agriculteurs qui s'adonnent aux mêmes productions qu'eux.

Sur une échelle de un à dix, où ce dernier chiffre représente la valeur la plus élevée, l'importance de devenir compétitif sur les marchés mondiaux obtient la cote 7,7.

Le sondage a été réalisé par Angus Reid Associates Inc., de Winnipeg, en avril dernier. La firme a interrogé 1750 personnes.

Les résultats de ce sondage vont constituer une base commune d'information dans la prise de décisions reliées à l'examen des politiques et à l'agro-alimentaire.

Pour ce qui est des échanges commerciaux, le sondage a révélé que plus de 80% des agriculteurs connaissent l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et ont une attitude positive à l'endroit des négociations commerciales et de leurs répercussions sur l'agriculture canadienne.

Le GATT est perçu en général comme une bonne chose par les producteurs de viandes rouges (61%) et de céréales (60%). La proportion est de 53% dans le cas des horticulteurs, 40% pour les producteurs laitiers et 37% chez les aviculteurs.

Le sondage révèle en outre que les producteurs canadiens estiment que l'Examen de la politique agro-alimentaire nationale du gouvernement fédéral est une étape nécessaire à franchir pour maintenir la position du Canada sur les marchés intérieurs et internationaux.

Les agriculteurs approuvent l'insistance du gouvernement fédéral sur la sensibilité aux marchés, l'autonomie, la diversité régionale et l'agriculture durable, qui sont les quatre piliers de l'Examen de la politique agro-alimentaire.

Sur une échelle de un à dix, les agriculteurs accordent la cote 9,2 à l'importance du concept d'environnement durable.

Trente et un pour cent des agriculteurs croient que la rentabilité économique est l'aspect de l'environnement durable auquel les gouvernements doivent accorder la première priorité, suivie de la protection de l'environnement (25%), de la conservation des sols et de l'eau (20%) et de la production d'aliments salubres (19%).

Fait révélateur, plus de la moitié des personnes interrogées déclarent avoir modifié leurs opérations par souci pour l'environnement. Ces changements se situent notamment au niveau de la réduction de la dégradation des sols, la réduction de l'emploi des produits chimiques, les changements dans les méthodes d'élimination de ces substances et l'adoption de méthodes de manutention du fumier qui respectent l'environnement.

Plus de la moitié (58%) des producteurs agricoles canadiens sont d'avis que la recherche et le développement sont très importants pour les aider à mieux répondre aux besoins des marchés. Bien que la plupart y voient un champ de responsabilité fédéral ou provincial, le tiers des agriculteurs disent qu'ils sont prêts à contribuer financièrement au soutien de la recherche.

Les agriculteurs interrogés ont recommandé plusieurs façons d'accroître la compétitivité et l'autonomie: l'augmentation de l'information sur les marchés (59%), la formation en gestion (44%), l'augmentation du revenu hors-ferme (35%) et l'instauration d'un programme de soutien partagé (27%).

Pour ce qui est de leur situation économique, les agriculteurs se préoccupent en général des répercussions des bas prix de leurs produits et des coûts élevés des facteurs de production sur leurs revenus. Alors que 40% des producteurs s'attendent à une détérioration de leur situation financière au cours de la prochaine année, 20% s'attendent à une amélioration et 30% ne prévoient aucun changement.

Le sondage a été effectué avant que le gouvernement fédéral et les provinces en soient venus à une entente, en mai dernier, touchant un programme d'aide de 500 millions de dollars pour les agriculteurs.

Les agriculteurs sont plus optimistes à l'endroit de leur situation financière personnelle pour l'année qui vient qu'au sujet de l'économie canadienne.

Plus de la moitié des agriculteurs interrogés estiment que la responsabilité première de l'agriculture incombe au gouvernement fédéral. Un quart la partage entre les deux niveaux de gouvernement et 19% l'attribue aux provinces.

• Préjudice relatif au porc

Le groupe spécial rend sa décision

OTTAWA - Le groupe spécial chargé de régler le différend relatif au porc rend une ordonnance de renvoi en ce qui concerne la constatation de préjudice faite par les Américains.

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, et le ministre de l'Agriculture, Don Mazankowski, ont annoncé qu'un groupe spécial formé en vertu de l'Accord de libre-échange (ALE) a reconnu la validité des arguments avancés par l'industrie du porc canadienne et voulant que le dossier ne renferme pas de preuves substantielles permettant d'établir la menace de préjudice. Le groupe spécial a renvoyé la question pour réexamen à la Commission américaine du commerce international, parce que cette dernière s'est appuyée sur des statistiques discutables pour en arriver à sa conclusion.

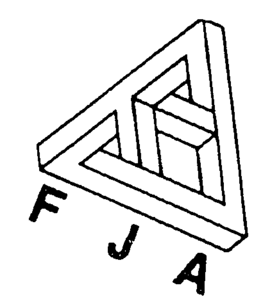
La Commission a jusqu'au 23 octobre pour communiquer au groupe spécial les résultats de ce réexamen. Les autres parties ont jusqu'au 7 novembre pour présenter leurs observations; une décision définitive devrait être rendue peu après.

«C'est un heureux dénouement pour l'industrie du porc au Canada; il faut la féliciter d'avoir saisi un groupe spécial de cette question et d'avoir si bien défendu sa cause», a déclaré M. Crosbie.

«Durant la négociation de l'Accord de libre-échange, le Canada voulait obtenir une procédure meilleure qui permette aux exportateurs canadiens d'obtenir un redressement en temps voulu dans les affaires de droits compensateurs et de droits antidumping, a fait remarquer M. Crosbie. La décision rendue aujourd'hui démontre l'efficacité de la procédure prévue au chapitre 19».

«Le gouvernement fédéral se réjouit de la décision du groupe spécial, qui donne raison à l'industrie canadienne, et il continuera de surveiller la situation en attendant que l'affaire soit définitivement réglée», a dit M. Mazankowski.





12e édition, septembre 1990

MOT DE LA DIRECTION

Depuis le 4 septembre 1990 un nouvel être est entré en fonction dans le bureau provincial. Et oui! un super bel homme nommé Denis Desgagné a été embauché par FJA (perception de lui-même). Mais cela n'est pas nécessairement son point le plus fort. Denis est plutôt reconnu pour son sens de l'organisation que pour son charme.

Denis a travaillé dans la région de Rivière-la-Paix pendant quatre ans pour y réaliser beaucoup de choses. Il a travaillé pour les camps d'été, les camps AOT (ateliers d'orientation au travail), a tenu les postes d'adjoint et d'agent de développement communautaire pour l'ACFA régionale de Rivière-la-Paix, a été engagé comme animateur culturel pour l'école Héritage. De plus, Denis a été l'instigateur du projet «Le Bar-Bar» à Saint-Isidore.

Avec un «pédigris» comme celui-ci, il ne fait pas de doute qu'il est une personne très dynamique prête à vendre son âme pour le développement communautaire. Denis a aussi une vision très spéciale qu'il désire partager avec les jeunes.

«Il existe trois niveau dans la structure de la société;
1) l'individu
2) le petit groupe
3) la masse

Chaque personne possède quelque chose de particulier en lui, ce qui lui donne la possibilité d'influencer le développement et l'avenir de son petit groupe. Si à son tour, ce petit groupe voit l'importance de la place qu'il occupe dans la masse, il développera ses différences. De façon moins philosophique, cela signifie que chaque jeune franco-albertain(e) est spécial(e) et cela lui donne la possibilité de faire grandir sa communauté pour qu'elle assure sa survie et qu'elle valorise ses différences».

Chaque jeune à un potentiel énorme qui lui permet de prendre une place importante dans sa communauté.



RENCONTRE FRANCO-JEUNESSE V

Francophonie jeunesse de l'Alberta invite les francophones de 14 ans et plus à participer à sa cinquième grande Rencontre annuelle franco-



jeunesse qui aura lieu à Plamondon les 19, 20 et 21 octobre 1990.

Cette année, la Rencontre est organisée sous le thème de **«Passons à l'action à Plamondon»** ce qui promet beaucoup d'activités, de plaisirs et de mystères.

La Rencontre franco-jeunesse se tiendra en même temps que le Festival des moissons de Plamondon. Venez en grand nombre rencontrer les jeunes francophones de tous les coins de la province pour créer de nouvelles amitiés et visiter cette belle région francophone de l'Alberta.

Pour inscription et information, téléphoner au 469-1344.

CHANGEMENT

Oyé! Oyé! Changement au conseil exécutif de FJA

Suite à la démission aux postes de la vice-présidence externe et de la trésorerie du conseil exécutif, le conseil d'administration de FJA qui a tenu sa réunion le 7 septembre dernier a élu: Catherine Kubash comme vice-présidente externe et Thomas Musial comme trésorier. La direction de FJA tient à remercier Sheila Risbud et Marc Lamoureux pour leur travail accompli au sein de l'association et félicite les nouveaux élus.

Bonne chance! La direction de FJA

ÉDITORIAL

Se regarder le nombril

Pourquoi nous laissons-nous dicter par la société? Je me pose souvent cette question et je ne suis jamais satisfaite avec la réponse.

Souvent, parce qu'une personne s'habille différemment, utilise un autre language, ou est handicapée, nous les regardons avec dégoût et nous ne les acceptons pas dans notre cercle d'ami(e)s.

Par exemple, ça me choque quand je vois des gens rire d'une personne habillée «punk». Pourquoi juge-t-on avant de connaître? Pourquoi avoir peur que cette personne ait un couteau ou qu'elle soit contre les Noirs? (De toutes façons, il y a deux types de «skinheads», ceux qui sont racistes et ceux qui se battent contre le racisme!) Si la société, dont la responsabilité revient à nous-mêmes, arrêtait de dicter la mode, une façon de vivre etc., il y aurait moins de discrimination et de révolte.

Pourquoi devrions-nous porter une cravate ou une jupe pour travailler dans un bureau? Pour certains c'est plus attrayant, mais pourquoi devrions-nous s'habiller d'une façon, quand nous savons que ce n'est pas l'habit qui fait le moine.

Pourquoi portons-nous jugement? Est-ce un manque de tolérance? Un signe d'ignorance? Un manque de sagesse? Ou un manque de maturité? Posez-vous la question la prochaine fois que vous voudrez porter jugement.

Si chaque personne s'arrêtait à ces questions à toutes les fois qu'il(elle) rencontre quelqu'un «d'étrange», nous pourrions réduire les phénomènes de violence, de vandalisme et de discrimination. Si comme individu nous gardions nos yeux ouverts à de nouvelles façons de faire les choses, nous apprendrions beaucoup plus et notre champ d'expériences s'enrichirait. Pourquoi ne pas essayer de se comprendre et de s'accepter les uns les autres?

Ça me déprime de voir que nous, les humains (supposément la race la plus intelligente), rient, émettent des commentaires, pointent et chuchotent. Pourquoi ne pas arrêter la personne et lui demander d'une façon intelligente, pourquoi veut-elle être différente? Ou simplement: «Est-ce que vous êtes pour ou contre le racisme?» Souvent ces personnes qui nous paraissent différentes sont très intelligentes, fortes et individualistes. Est-ce que vous auriez le courage d'être **différent(e)** d'une façon délibérée, en sachant que vous seriez rejetés par le reste de la société? Pensez-y... et n'oubliez pas que nous sommes tous uniques et donc différents.

Une acceptation totale... nous n'avons pas besoin d'être d'accord ou aimer la différence, mais seulement la respecter.

S'il vie

P.S. Qui est-il(elle)?

MURALE STATION GRANDIN

Enfin dévoilée!

La murale représentant la vie de Mgr Vital Grandin sera officiellement dévoilée vendredi le 12 octobre 1990 à 13h30.

Sylvie Nadeau, artiste-peintre, a réalisé tout simplement un merveilleux chef-d'oeuvre. La murale qu'elle a faite mesure 64 pieds de long par 8 pieds de haut. Elle sera finalement installée à la station du LRT (Light Rail Transit) à Edmonton dans des structures de métal. La visibilité de la murale permettra de rappeler que les francophones ont joué un rôle important dans le développement de la province de l'Alberta.

La cérémonie officielle se tiendra à la station Grandin d'Edmonton et nous invitons tous les francophones à assister à cette cérémonie.

Nous vous rappelons que ce projet a été mené à bien sous la présidence de M. Maurice Vincent avec l'aide de nombreux bénévoles. D'ailleurs M. Vincent a été nommé bénévole de l'année de FJA en reconnaissance de toute l'énergie et le dévouement qu'il a consacrés à ce projet.

Un autre projet réalisé par les jeunes de FJA.

Bureau provincial de FJA

HUMOUR HUMOUR HUMOUR HUMOUR

SÉRIE DE 4: UNE JOURNÉE DANS LA VIE D'UN EMPLOYÉ DE FJA
PREMIÈRE PARTIE: LA LEVÉE

6h59 - Alarme sonne;
7h00 - tombe en bas de son lit;
7h15 - se relève;
7h20 - va à la toilette (et ça pu!);
7h24 - s'essuie (ça n'en prend du papier de toilette);
7h30 - prend sa douche (il veut être nu);
7h45 - sort de la douche;
7h50 - essaye d'imiter Don Johnson;
7h52 - utilise une canne complète de crème à barbe pour se raser deux poils!
8h00 - encore nu;
8h01 - trouve deux (2) morceaux de pizza sous son divan;
8h02 - mange la pizza pour déjeuner;
8h15 - est malade;
8h20 - encore malade;
8h23 - sort sa tête du bol de toilette;
8h24 - se brosse les dents;
8h25 - pile sur un moton (oops! avait oublié de nettoyer son dégât ou peut-être, de se serrer les dents, c'est écoeurant!);
8h26 - encore nu;
8h27 - désinfecte son pied mais ne nettoye pas son dégât;
8h35 - essaye d'attacher sa cravate;
8h40 - essaie encore;
8h45 - finalement réussi;
8h46 - cherche ses papiers pour le travail;
8h47 - retrouve un morceau de pizza collé sur son rapport;
8h48 - ferme sa valise;
8h49 - oops! en retard;
8h50 - met ses souliers;
8h55 - ouvre la porte pour partir;
8h56 - ferme la porte;
8h57 - marche au bureau de FJA;
8h58 - se demande pourquoi les gens le regardent et rient;
9h05 - arrive au bureau (35 minutes en retard);
9h06 - un employé lui demande s'il a oublié quelque chose;
9h07 - Insde réalise qu'il est encore nu!

Lisez la prochaine édition de Prochaine Vague pour voir la réaction de Insde face à cette révélation.

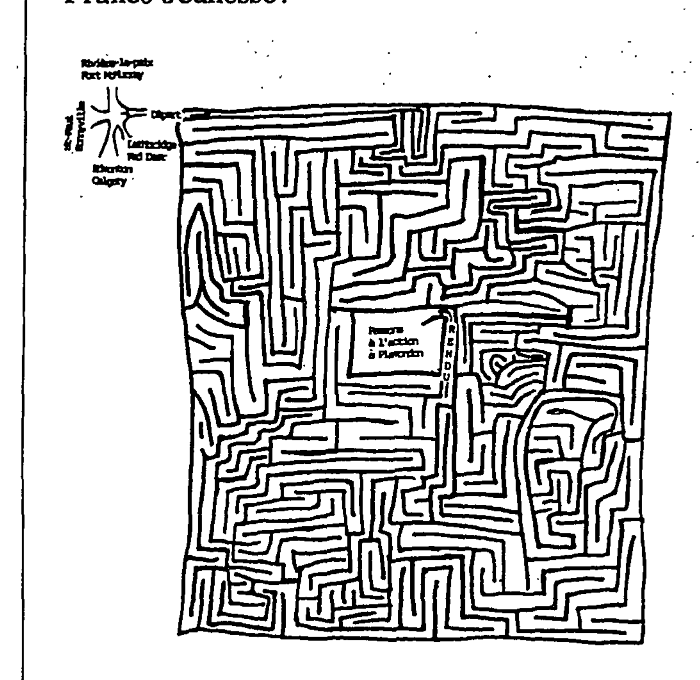
Georgye Franboux

ANNONCE CLASSÉE

Homme, 35 ans, est à la recherche d'une veuve d'un fermier avec machineries, pour compagnie ou même la possibilité de mariage dans le futur. Les enfants sont bienvenus! S.v.p. envoyez une photo du tracteur.

POUVEZ-VOUS:

Trouvez le chemin pour se rendre à la Rencontre Franco-Jeunesse?



Si vous ne pouvez pas trouver le chemin... prenez l'autobus!

Marc Mahé

Les Jeunes entrepreneurs francophones

Voici un petit mot du comité des Jeunes entrepreneurs francophones. Pour ceux d'entre vous qui ne nous connaissent pas encore, nous sommes un groupe de jeunes adultes francophones âgés entre 18 et 25 ans. Notre but est de se rencontrer une fois par mois afin de pouvoir organiser diverses activités francophones dans la communauté d'Edmonton. À part de cela, nous avons beaucoup de plaisir ensemble et de plus c'est une excellente occasion de rencontrer des jeunes de notre âge. Venez partager vos idées avec nous, nous sommes toujours ouverts(es) à de nouvelles idées.

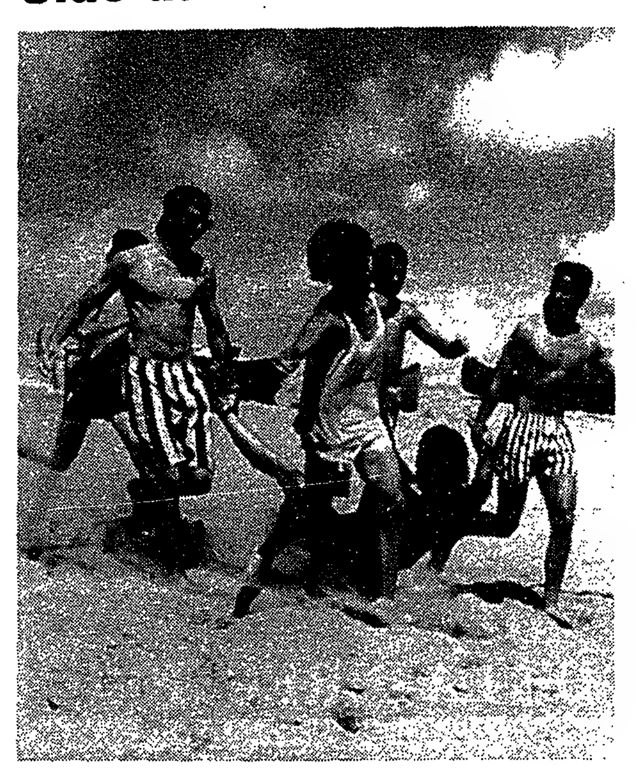
J'aimerais vous inviter à participer à nos réunions qui ont lieu à chaque deuxième mercredi du mois dans la salle #206 au Centre 82 situé au 8925 - 82e Avenue.

Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le bureau de Francophonie jeunesse de l'Alberta au 469-1344.

Merci et au plaisir de vous voir bientôt!!!

Nicole Lamontagne,
Présidente des Jeunes entrepreneurs francophones

Clac-au-Lac



AVANT



APRÈS

Horoscope du mois

BALANCE
23 septembre au 24 octobre

Attendez-vous d'avoir un mois plein d'aventures. Quelqu'un de spécial va rentrer dans votre vie. Votre statut financier va augmenter avec le temps. Ne vous découragez pas!

Attention! Une prévision importante

Le 10 octobre:
Ligne téléphonique défectueuse entre Rivière-la-Paix et Edmonton. Quelle malchance! Il n'y aura pas de réunion téléconférence.

Journée de chance:
Les 19, 20 et 21 octobre prochains à Plamondon seulement.

Semaine de stress:
Du 12 au 18 octobre (préparation finale de la RENCONTRE).

Mesdames tout court! de «Bonny-River»

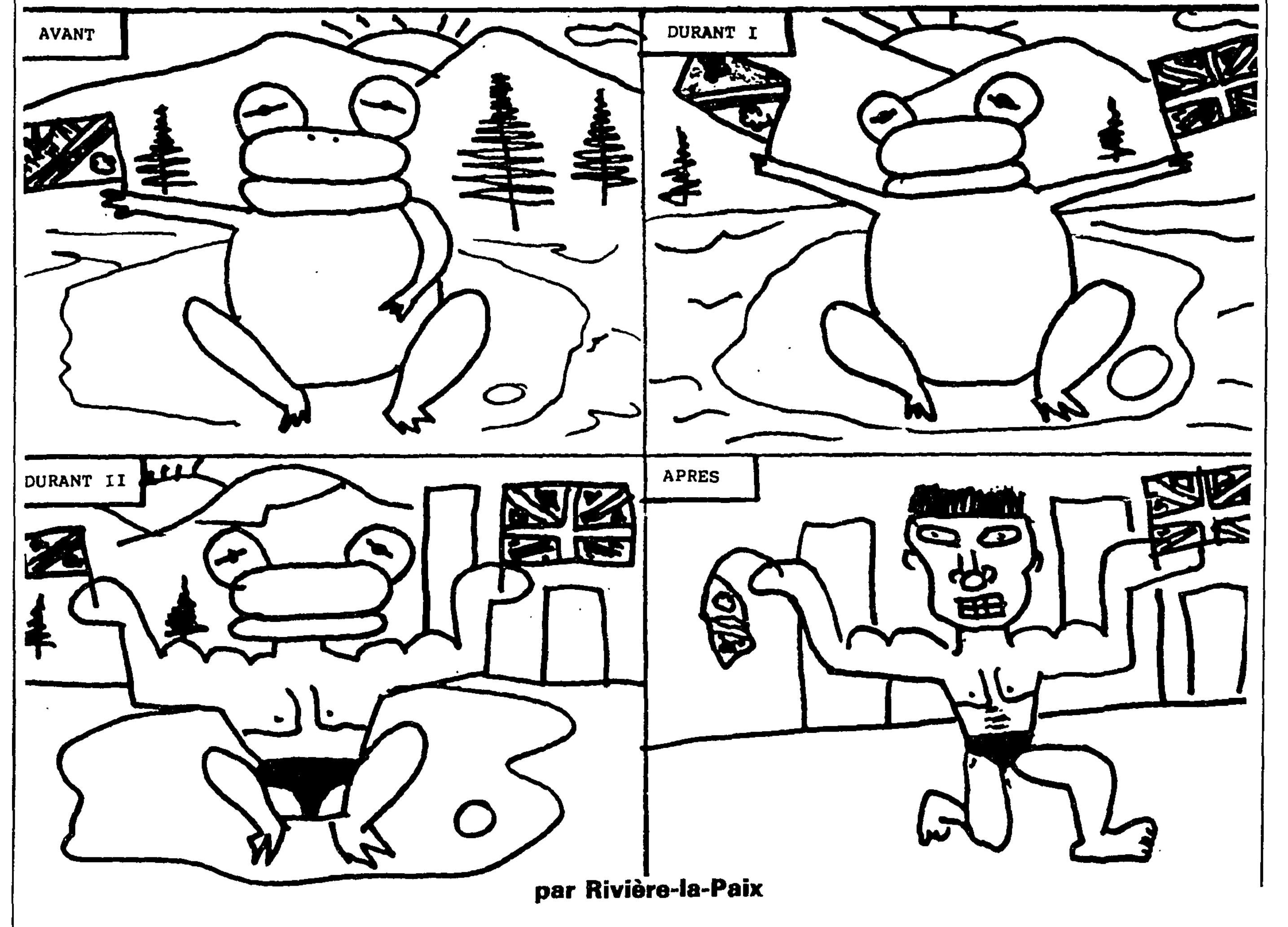
Une recette d'FJA

Une poignée d'O.V.N.I.
Une cuillèrée de Nordiques
Une pincée de Voyageurs
Un sac d'Anti-Coquilles
1/2 tasse de JEF
Un baril d'énergie jeunesse
Un litre de Fonceurs
Ajouter de la glace de Fort McMurray avec du jus Centralta.

Mélanger le tout pour une fin de semaine à Edmonton. Avec cette recette vous avez le goût d'avoir assez de «FUN» pour servir à toute la jeunesse franco-albertaine!

Lise St-Arnautl, Marc Mahé, Nicole Mahé,
Extrait du livre de recettes de Saint-Paul

L'assimilation



par Rivière-la-Paix


RENCONTRE
franco-jeunesse
à
Plamondon
5
19·20·21 oct.
'90
FIERTÉ
Passons à l'action
Pour de plus amples renseignements communiquer avec FJA 469-1344 ou l'ACFA régionale de Plamondon au 798-3896.
Nous remercions nos commanditaires pour leur appui financier:
régionale de Plamondon
provinciale
Secrétariat d'État du Canada
LE FRANCO
Gaetan Construction Enterprises Ltd.
Fédération des parents francophones de l'Alberta
FPFA
Office National du Film du Canada
Meldon Cabinets Ltd.
Plamondon Co-op Ltd.
L'Animatec
FACULTÉ SAINT-JEAN
University of Alberta
Edmonton T6C 4G9
Voyageur Electric Ltd.
Prestige Tours Inc.
Rivard Management

VOYAGE EN RUSSIE

Une jeune fille de FJA se rend en Russie

Qui aurait dit ça? À la fin d'août, la Revue de Presse de FJA diffusait une invitation provenant de la Commission canadienne de la Russie pour l'Unesco. Cette invitation s'adressait à la jeunesse et leur offrait la possibilité de participer au camp international «Jeunesse au 21e siècle» qui se tiendra à Moscou du 1er au 10 octobre prochain.

Cette invitation a retenu l'attention de notre chère Sylvie Francoeur. Comme vous le savez, Sylvie occupe le poste de coordinatrice provinciale au sein des Coopératives jeunesse de services de FJA et son projet d'embauche se termine à la fin de septembre prochain.

Ceux qui la connaissent, comprennent pourquoi un événement de ce genre l'intéresse, son intérêt pour la culture française et de représenter notre association jeunesse ont toujours fait partie de ses priorités.

Les frais de ce voyage à Moscou représentent la somme de 1 500,00 $ incluant: déplacements, nourriture et hébergement et frais de participation. À cette date, Sylvie a pu recruter de la communauté franco-albertaine, la somme de 500,00 $ sous forme de commandites.

En terminant, Sylvie reste calme, garde ta tête en Alberta en attendant de pouvoir échanger avec les Russes et de découvrir des amitiés avec d'autres jeunes provenant d'ailleurs.

Félicitations Sylvie pour ton initiative! Et bon voyage culturel en Russie!

PROCHAINES ACTIVITÉS

10 octobre 1990:	Rencontre comité exécutif provincial
19, 20 et 21 octobre 1990:	Rencontre Franco-Jeunesse à Plamondon
10 et 11 novembre 1990:	Session de planification participative à Edmonton
27 et 28 novembre 1990:	Audiences publiques pour la Commission Nationale du projet Vision d'Avenir.

DES CHANGEMENTS À SAINT-PAUL

À la rencontre du Conseil d'administration des OVNI à Saint-Paul, M. Richard Mahé, président, a donné sa démission. Son successeur, Mme Diane VanBrabant a été élue à majorité lors de cette même rencontre.

Richard a connu Francophonie jeunesse de l'Alberta en septembre 1988 en venant participer à son premier Conseil d'administration à Edmonton. Il venait tout simplement y chercher des amitiés francophones. Son ascension se fait très rapidement puisqu'en novembre 1988 il est déjà élu président des OVNI

«Lorsque j'ai commencé ma présidence, j'avais comme but de faire ressortir la fierté d'être francophone chez les jeunes de Saint-Paul, d'augmenter le membership et de faire connaître le groupe des OVNI»

Il est évident que Richard a bien rempli sa mission. La région de Saint-Paul compte une vingtaine de membres, le groupe des OVNI est bien connu à travers la province et surtout dans la région de Saint-Paul et les jeunes francophones de Saint-Paul qui ont cotoyé le groupe de jeunes sont fiers(ères) de transmettre leur richesse culturelle.

Richard doit maintenant consacrer son temps à travailler sur la ferme familiale pour en assurer le succès ce qui est une autre façon d'affirmer la place des francophones dans cette province par l'apport économique.

Mme Diane VanBrabant prend maintenant en charge les OVNI. Ses objectifs personnels sont semblables à ceux de Richard avec la particularité qu'elle désire augmenter la participation des jeunes de Saint-Paul aux activités provinciales de FJA puisque depuis un an cette participation a diminué.

Diane est une jeune fille bien dynamique, bien structurée et surtout bien connue dans la région de Saint-Paul ce qui lui permettra sûrement d'atteindre ses objectifs.

Nous remercions Richard Mahé pour tout le temps qu'il a consacré à FJA et les OVNI, pour le bon travail qu'il a accompli et parce qu'il demeure disponible pour aider les jeunes de sa région.

Nous souhaitons bonne chance à Diane VanBrabant qui a accepté de prendre les charges relatives au poste de la présidente et à Liane Plante qui occupe maintenant le poste de la vice-présidence laissé vacant par la nouvelle nomination de Diane VanBrabant.

Bureau provincial FJA

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Cher(ère) membre de Francophonie jeunesse de l'Alberta,

Notre communauté est maintenant engagée dans un processus très important; nous voulons bâtir ensemble notre avenir pour assurer la survie et le développement de la communauté francophone en Alberta.

L'ACFA provinciale organise présentement une deuxième tournée de consultation pour savoir comment la communauté veut bâtir son projet d'avenir et terminer avec une rencontre provinciale qui aura lieu au Rond-Point 90. Cette rencontre a pour but de finaliser le document avec lequel nous, les présidentes de l'ACFA, FPFA et FJA pourront aller négocier une entente avec le gouvernement fédéral. Nous espérons ainsi que le gouvernement acceptera d'investir une somme d'argent significative pour assurer notre avenir.

Sachez qu'il est important que les jeunes soient présents(es) à cette tournée et journée spéciale du Rond-Point. Les jeunes représentent l'espoir et l'avenir. Notre présence en grand nombre démontrera à la communauté et au gouvernement qu'il existe en Alberta une génération de jeunes dynamiques et impliqués(es) dans le développement de notre communauté.

Je compte sur votre participation. Consultez le Franco pour connaître les dates de consultation et prendre connaissance de l'horaire du Rond-Point.

Anik Giguère
présidente,
Francophonie jeunesse de l'Alberta

EMPLOI

INTÉRESSÉ(E) AU QUESTIONS TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT

La fondation canadienne de la jeunesse est à la recherche d'une personne entre 18 et 24 ans intéressée à se joindre à une équipe oeuvrant à accroître l'implication des jeunes face aux questions d'environnement et de développement.

Le poste est un stage d'une durée d'un an et offre une excellente expérience de formation dans le domaine de l'organisation et des politiques ayant trait à la jeunesse, l'environnement et le développement.

Le(a) stagiaire se joindra à une équipe travaillant présentement à:
- la mise sur pied d'un conseil national jeunesse pour l'environnement et le développement;
- l'organisation d'un conférence nationale sur la jeunesse et l'environnement en 1991;
- la mise sur pied d'un secrétariat permettant de coordonner une série d'activités au niveau national et international visant à assurer une participation des jeunes dans la conférence des Nations-Unies pour l'Environnement et le Développement au Brésil en 1992.

Le poste exige une grande flexibilité de la part du (de la) stagiaire ainsi que:
- des qualités de «leadership»;
- certaines compétences de base en matière d'administration et d'organisation;
- des aptitudes en communication orale et écrite.

Le bilinguisme et une expérience précédente auprès de groupes de jeunes ou étudiants sont des atouts majeurs.

Cette initiative a été développée par groupe de jeunes ayant pour objectif de favoriser une plus grande participation de la jeunesse face aux questions d'environnement et de développement.

La fondation canadienne de la jeunesse, un organisme indépendant et sans but lucratif dont le personnel se compose de jeunes, est un institut de recherche sur les politiques d'intérêt public. Elle vise à fournir aux Canadiens les outils et les ressources dont ils ont besoin afin d'enrichir les débats politiques des véritables perspectives des jeunes.

Salaire: approximativement 350,00 $ par semaine

Début: immédiatement

Prière de faire parvenir votre C.V. à:

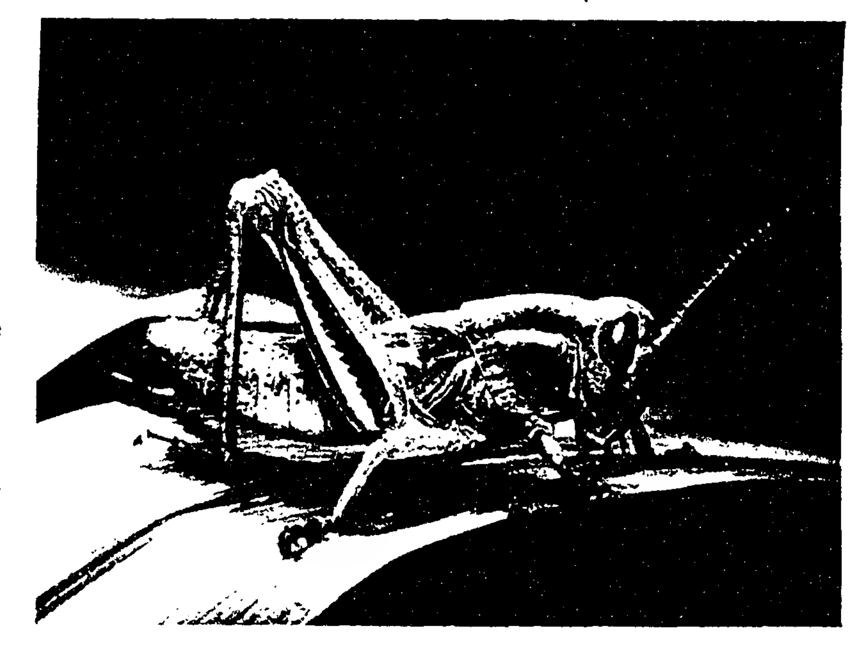
Mario Lavoie
Fondation canadienne de la jeunesse
55 Parkdale Ave. 3e étage
Ottawa, Ontario
K1Y 1E5
Téléopieur: (613) 952-6762
Tél.: (613) 952-2244
Tél.: (613) 761-9206

Proverbe du trimestre

Souvent on juge une chose impossible parce qu'elle n'a jamais été tentée.

• Infestations de criquets

On peut prédire de façon plus précise



Non surveillé, ce ravageur pernicieux et ses congénères peuvent dévaster un champ entier en quelques jours seulement. Cependant, une nouvelle technique de prévision permet aux chercheurs d'Agriculture Canada de mieux prévenir les infestations de criquets.

(Photo Agriculture Canada)

OTTAWA - Après des années passées à planter des épingles à tête colorée sur une carte, les chercheurs d'Agriculture Canada ont mis au point un système de suivi très avancé qui leur permet de prédire de façon plus précise les infestations de criquets.

Grâce à un réseau informatisé, ce nouveau système de prévision aide les agriculteurs à mieux réagir devant cette menace.

«Auparavant, nous ne pouvions produire qu'une seule carte de prévision par année. Et c'était si long de planter des épingles et d'ombrer les régions touchées que, au moment où elle était prête, la carte n'était ni plus ni moins qu'un instantané des conditions qui existaient au moment de notre enquête», explique Dan Johnson, chercheur à la Station fédérale de Lethbridge (Alberta). «Aujourd'hui, avec ce système de données géographiques, nous pouvons constamment mettre à jour l'information en fonction des précipitations et des changements de température, variables qui influent sur les populations de criquets. Si nous le voulions maintenant, nous pourrions produire une carte par jour».

Il est crucial de fournir aux agriculteurs les toutes dernières informations sur les risques d'infestations de criquets. Laissés à eux-mêmes, ces insectes peuvent dévaster un champ complet en deux jours seulement. Par contre, si on met en garde les agriculteurs contre un problème potentiel, ceux-ci peuvent surveiller régulièrement les champs en prêtant attention à tout signe d'avertissement et intervenir avant que le problème ne prenne des proportions démesurées.

Le système en est maintenant à sa première année complète de fonctionnement et ses prédictions se confirment.

«Nous avons prédit deux infestations pour cette année, explique M. Johnson. L'une a été réduite par les fortes pluies tombées au printemps et l'autre s'est matérialisée exactement comme prévu. Mais comme les agriculteurs en ont été informés des mois à l'avance, ils étaient bien préparés».

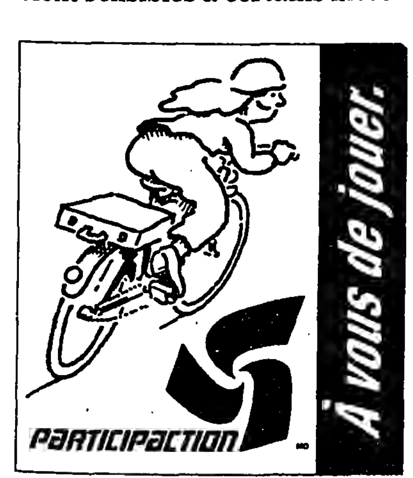
Ce système informatisé est aussi utilisé pour surveiller les applications d'insecticides. Les chercheurs espèrent qu'en adaptant mieux l'utilisation des insecticides aux fins visées, ils seront en mesure de réduire la quantité de produits chimiques nécessaire.

«Des espèces sauvages semblent sensibles à certains insecticides, explique M. Johnson. Grâce à ce système, nous pouvons dresser une carte de la densité de la faune puis, après l'avoir superposée à celle des criquets, informer les agriculteurs, le cas échéant, de la présence d'espèces sensibles dans la région».

Fondées sur vingt ans de données recueillies par le personnel de terrain des comtés et des municipalités, les prévisions couvrent près de 200 000 km carrés en Alberta seulement. Cette année, pour la première fois, cette carte a aussi été produite en collaboration avec la Saskatchewan, et M. Johnson espère que le Manitoba leur emboîtera le pas l'an prochain.

Jusqu'à présent, le système informatisé suscite l'intérêt international. Déjà en place et fonctionnel dans certaines parties des États-Unis, il est en train d'être adapté à la prévision du rendement en riz en Malaysie.

«Le potentiel des systèmes d'informations géographiques est énorme, affirme M. Johnson. En nous organisant, nous pourrions réussir à utiliser des systèmes semblables pour prédire nos rendements en blé».





PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Tenue à l'hôtel Coast Terrace Inn Le 14 octobre 1989 à 14 h 00



Étaient présents:

Thérèse D. Allard
Georges Arès
Marc Arnal
Yvan Beaubien
Viviane Beaudoin
Étienne Beauregard
Léo Bélanger
Richard Bélanger
Abdou Bennani
Ghislain Bergeron
Léopold Bergeron
Monique Bergeron
Marie-Hélène Bergeron
Lucille Bergeron
Marguerite Bilodeau
Antoinette Bissonnette
Aline Bissonnette
Marlène Boëda
Martin Boileau
Normande Bouchard
Gilles Bouchard
André Boudreau
Pierre Bourbeau
Hélène Bourgeois
Francine Bourque
Irène Boutin
Laurier Boutin
Ludovic Boutot
Pierre-Luc Brassard
Martin Brault
Pierre Brault
Lorraine Cardin
Yves Caron
Ghyslain Charron
Jeanne Chauvet
Mireille Cloutier
Manon Cloutier
René Collins
Laurent Conard
Mélanie Conard
Olivier Conard
Marthe Corbeil
Denise Cyr
Thérèse Dallaire
Daniel Dallaire
René Dallaire
Jean-Denis Dalphond
Fernand Denault
Jean L. Dentinger
Denis Desgagné
Louis A. Desrochers
Denis Dion
Réal Doucet
Dominique Doucet
Pauline Dubé
Gérard Dubé
Michel Dubé
Carmen Ducharme
Colette Dumont
D'Iberville Fortier
Hilaire Fortier
Lyne Fournier
André Fradette
Sylvie Francoeur
Suzanne Gagné
Elsy Gagné
Edouard Gagnon
Tracy Gauthier
Jean-Guy Giguère
Anik Giguère
Christiane Godbout
Gilberte Gougeon
Guy Goyette
Guy-Pierre Gravel
Chantal Grégoire
Valérie Grenier
Sylvie Guillette
Sylvain Guillette
Nima Hanafi
Ahmed Hanafi
Hélène Hillman
Lise Holeton
Evelyne Hubert
Yolande Kodallas
Catherine Kubash
Annette Labelle
Claude Laberge
Lina Labonté
Guy Lacombe
Armand Laing
Roger Lalonde
Hélène Landry
Marthe Langlois
Thérèse Laplante
Marie-Claude Laplante
Edmond Laplante
Lucien Larose
Louise Lavallée
Evens Lavoie
Marie Lavoie
Alain Lavoie
Imelda M. Leclair
Rollande LeFebvre
P. Lefebvre
Lyne Lemieux
Gilbert Lemire
Jeannette Létourneau
France Levasseur-Ouimet
Marie-Claude Levert
Denis A. Lord
Deni Lorieau
Henry Lusson
Larry MacDonald
Annette Magnan
Richard Mahé
Diane Martel
Rose-Marie Ménard
Raymonde Ménard
Eglande Mercier
Simone Michaud
Claire Miville
Geneviève Moquin
Denis Moreau
Ovila Morissette
Bobby Noël
Denis Noël
Alain Nogue
Irène Nolette
Georges Nolette
Robert Papp
Laval Pelchat
Angélina Pelchat
Roland Péru
Bernard Piché
Chantal Pilon
Zéa Piquette
Roland Piquette
Jules Poirier
Joanne Poirier
Paul Poirier
Eric Préville
André Provencher
Yolande Racine
Mariette Rainville
Lionel Rémillard
Sylvie Renoir
Sheila Risbud
Renée Rivard
Guy Robin
Juanita Roy
Carole-Monica Roy
Lucie Roy
Gioia Sallustio-Jarvis
Julia Sargeant
France Savard
Mario Savard
Patrice Savoie
Sophie Savoie
Elda Savoie
Agathe Schaaf
Philippe Schnobb
W.B. Schurze
Camil Simard
Ken Simoneau
Anne-Marie Simoneau
Christiane Spiers
Robert St-Pierre
Chantal St-Pierre
Claudine Tardif
Marcel Tellier
Lise Tellier
Hector Therrien
Suzanne Thibaudeau
Aline Poulin-Tomlinson
Germaine Tremblay
Sr. Alice Trottier
Eugène Trottier
Gilbert Troutet
Diane VanBrabant
Georges Vincent
Huguette Vincent
Victoria Zénari

Monsieur Georges Arès, président de l'ACFA, souhaite la bienvenue à tous et présente la table d'honneur.

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 octobre 1989.

Les propositions suivantes s'ajoutent à l'ordre du jour.
12a) Regroupement Provincial des femmes
Proposition de Christiane Godbout/Richard Béland
12b) Groupement multiculturel
Proposition de Diane Martel/Richard Bélanger
12c) Gestion scolaire
Proposition de Lionel Rémillard/Annette Labelle
12d) Projet: animation du livre
Proposition de Denis Colette/Viviane Beaudoin
12e) Fédération Provinciale Âge d'or
Proposition de Thérèse Laplante/Camille Simard
12f) Projet Postscolaire - FJA
Proposition de Évelyne Hubert/France Savard
12g) Programme culturel
Proposition de Roger Lalande/Richard Bélanger

MAJORITÉ EN FAVEUR DE CES PROPOSITIONS
ADOPTÉES

Camille Simard/Hector Therrien proposent:

«Que l'ordre du jour de la réunion de l'Assemblée générale annuelle du 14 octobre 1989 soit adopté tel qu'amendé».

TOUS EN FAVEUR
ADOPTÉE

2. Adoption du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale du 22 octobre 1988.

On demande d'ajouter les noms de Ghyslain Charron, Laurent Conard et Line Conard à la liste des présences de l'Assemblée annuelle du 22 octobre 1988.

René Dallaire/Claude Laberge proposent:

«Que le procès-verbal de la réunion de l'Assemblée générale annuelle du 22 octobre 1988 soit adopté tel que présenté».

UNE ABSTENTION - Le vérificateur de l'ACFA
ADOPTÉE

3. Suites au procès-verbal

3.1 Lettre d'appui aux Lubicons

Monsieur Arès lit la lettre qui a été envoyée à M. Bernard Ominayak, chef des Indiens Lubicons. L'ACFA appui la cause des Lubicons et leur offre d'intervenir. Cette lettre était datée du 3 novembre 1988. Aucune réponse n'a été reçue.

4. Rapport du président général de l'ACFA.

Le président présente son rapport et mentionne qu'il sautera la partie «Opération Survie» puisque tous ont reçu une lettre à ce sujet dernièrement.

Au point «Jeunes», le président remercie M. Edmond Laplante pour son dévouement auprès de Francophonie jeunesse. Une ronde d'applaudissements de l'assemblée appuie les remerciements de M. Arès.

Camille Simard/Normande Bouchard proposent:

«Que l'Assemblée générale accepte le rapport du président général tel que présenté».

TOUS EN FAVEUR
ADOPTÉE

Une recommandation suit le rapport du président, présentée par M. Guy Lacombe, appuyée de Roland Péru:

«Que cette assemblée fasse connaître aux autorités de la Faculté son désir de voir maintenus et développés les services offerts par l'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean».

Viviane Beaudoin appuie au nom de la FPFA la résolution de M. Guy Lacombe.

André Boudreault de la Société éducative du projet conjoint, appuie l'Éducation permanente et remercie son personnel pour sa collaboration depuis 2 ans.

Daniel Dallaire, le président de FJA affirme l'appui inconditionnel de son organisation à l'Éducation permanente, un outil de développement de la communauté.

Camille Simard/Claude Laberge proposent un vote de remerciements à l'endroit

de Me Georges Arès pour tout ce qu'il a accompli pendant ces années à la présidente de l'ACFA provinciale. Les applaudissements de l'assemblée viennent confirmer ce vote de reconnaissance.

5. Rapport de la Fondation de l'ACFA

M. Roger Lalonde présente le rapport de la Fondation de l'ACFA. L'expérience des neuf années d'exploitation a été relativement heureuse pour l'ACFA et pour la Fondation, le Conseil d'administration de la Fondation se croit toutefois obligé de maintenir des politiques d'investissement et de déboursés qui permettront à la Fondation de subvenir aux besoins à longue échéance de l'ACFA, tout en l'aidant le plus possible dans l'immédiat.

René Dallaire/Guy Robin proposent:

«Que le rapport de la Fondation de l'ACFA soit reçu tel que présenté».

TOUS EN FAVEUR
ADOPTÉE

6. Rapport financier consolidé

Monsieur Arès invite M. Hector Therrien de King & Company, vérificateur de l'ACFA, à présenter le rapport financier. M. Therrien lit le rapport, explique certains points et invite l'assemblée à poser des questions.

Aucune question n'est soulevée.

Camille Simard/Réal Doucet proposent:

«Que le rapport financier consolidé de l'ACFA pour l'année 1988-89 soit reçu tel que présenté».

TOUS EN FAVEUR
ADOPTÉE

Le vice-président Réal Doucet profite de l'occasion pour féliciter Denis Tardif, l'ancien directeur général, pour l'excellent travail effectué au cours des 3 dernières années.

7. Nomination du vérificateur

Réal Doucet et Guy Lacombe proposent:

«Que la firme King & Company soit nommée vérificateur de l'ACFA pour l'année 1989-90».

UNE ABSTENTION - Le vérificateur de l'ACFA
ADOPTÉE

8. Rapport du Comité de nominations

Le président, Me Arès invite Réal Doucet à le remplacer. M. Doucet invite Mme Lydia Roy, présidente du comité des candidatures à faire rapport. Mme Lydia Roy présente les autres membres de ce comité: Mme Claudette Roy et Yolande Moquin.

9. Discours des candidats et élection

M. Doucet passe à l'élection d'un président.

Il y a une seule candidature à la présidence. M. Doucet demande s'il y a d'autres candidatures et cela à trois reprises. Puisqu'il n'y a pas d'autre candidat, M. Doucet déclare que Mme France Levasseur-Ouimet est élue sans opposition à titre de présidente générale de l'ACFA pour un mandat d'un an, soit pour l'année 1989-90. L'assemblée félicite et applaudit chaleureusement Mme France Levasseur-Ouimet.

M. Doucet passe à la nomination des candidats pour les postes de vice-présidence. Il a y trois postes à combler et quatre candidats se présentent. Ils sont:

Mme Suzanne Thibaudeau, M. Denis Vincent, M. Evens Lavoie et M. Jules Van Brabant.

M. Doucet demande s'il y a d'autres candidats de la salle. Il le demande à trois reprises. Il y a aucun autre candidat. Les trois premiers candidats:

Mme Suzanne Thibaudeau, M. Denis Vincent et M. Evens Lavoie se présentent devant l'assemblée pour dire quelques mots.

M. Jules Van Brabant qui est absent est présenté par Mme Pauline Dubé de la régionale de Saint-Paul.

Réal Doucet passe au choix de scrutateurs. Viviane Beaudoin propose Mme Marie-Hélène Bergeron et Mme Lydia Roy propose M. Yvon Laberge.

TOUS EN FAVEUR

Les scrutateurs déclarent qu'ils ont compté 167 votes.

M. Denis Vinvent est élu pour un terme de 2 ans.
Mme Suzanne Thibaudeau est élue pour un terme de 2 ans.
M. Evens Lavoie est élu pour un terme d'un an.

Une ronde d'applaudissements suit ce résultat d'élections.

Annette Labelle/Guy Robin proposent:
«Que les bulletins de vote soient détruits».

TOUS EN FAVEUR

10. Discours du président de la FFHQ, M. Guy Matte

Pendant le dépouillement du scrutin, M. Guy Matte prend la parole. Il remercie le président, Me Georges Arès, les membres de l'exécutif et l'ACFA pour leur accueil et pour lui fournir l'occasion de présenter la Fédération des francophones hors Québec à la population franco-albertaine.

La copie du discours est disponible au Secrétariat provincial.

11. Changements aux Statuts et Règlements

M. le président lit l'article 21g pour ensuite nous faire part du changement. L'article se lirait:

«De se porter candidat, après avoir été membre en règle de l'Association depuis au moins trois mois, aux différents postes prévus par les présents **Statuts et Règlements** et par les Statuts et Règlements de la régionale de son territoire».

Roland Péru/René Dallaire proposent que ce changement soit adopté.

MAJORITÉ EN FAVEUR
CONTRE: 2

12a) Regroupement provincial des Femmes

Christiane Godbout/Évelyne Hubert proposent:

«Attendu que les représentantes des groupes de femmes francophones en Alberta, réunies en mars dernier, ont exprimé le besoin d'un regroupement provincial des albertaines:
Attendu que ce besoin a été exprimé clairement de nouveau ce matin en atelier et attendu que la majorité des associations francophones provinciales ont un dossier «femmes», qu'il soit résolu que l'ACFA provinciale crée en 1989-90 un dossier «Femmes» et y alloue les ressources humaines et matérielles nécessaires.»

ADOPTÉE

12b) Groupement multiculturel

Le président de l'ACFA régionale de Calgary dépose une lettre signée par les représentants de groupes multiculturels du Sud de la province. Ces personnes se disent inquiètes.

Diane Martel et Richart Bélanger proposent:

«Que l'ACFA clarifie sa position sur le multiculturalisme et la fasse connaître à ses membres».

Une discussion s'en suit.

Vote= 39 en faveur
27 contre
10 abstentions

Annette Labelle et Chantal Grégoire proposent:

«Que l'ACFA provinciale appuie la nouvelle association multiculturelle francophone de l'Alberta et facilite son établissement à travers la province».

Une discussion s'en suit.

Roger Lalonde et Mario Savard proposent un amendement, un ajout:

«Que l'ACFA provinciale appuie la nouvelle association multiculturelle francophone de l'Alberta et facilite son établissement à travers la province, en l'intégrant à sa programmation et/ou à sa structure».

Après discussion, l'amendement est adopté. 4 contre - 9 abstentions. Puis la proposition principale amendée est adoptée à la majorité.

Vote= 38 pour
27 contre
10 abstentions

12c) Gestion scolaire

Lionel Rémillard/Chantal Grégoire proposent:
«Que l'ACFA et la FPFA, en s'inspirant du projet de la Saskatchewan, constituent dans les meilleurs délais possible un comité de coordination pour la gestion et le contrôle des écoles françaises, par les francophones albertains».

Le président Georges Arès et Jean-Claude Giguère informent les membres de l'existence d'un tel comité composé de Phil Lamoureux et Denis Tardif comme experts; et Jean-Claude Giguère, Yvon Mahé, Léo Turcotte, Marcel Tellier, Yvan Beaubien, Jacques Moquin, Annette Labelle représentant les divers intervenants de la communauté.

ADOPTÉE

12d) Projet: animation du livre

Denis Collette/Viviane Beaudoin proposent:

«Que l'ACFA appuie la réalisation ou projet du livre de la Librairie le Carrefour et qu'elle recommande au comité exécutif de signifier officiellement et dans les plus brefs délais cet appui auprès des autorités au Secrétariat d'État».

ADOPTÉE

12e) Fédération provinciale Âge d'or

Thérèse Laplante/Camil Simard proposent:
«Que l'ACFA reconnaisse le besoin aïgu des francophones d'âge d'or en Alberta en aidant ces derniers financièrement et en fournissant des personnes ressources afin de mettre sur pied un comité qui aurait pour but de former des associations d'âge d'or dans les régions francophones. Ceci en vue de former une fédération provinciale d'âge d'or».

4 ABSTENTIONS
ADOPTÉE

12f) Projet post-secondaire - FJA

Daniel Dallaire/Lyne Fournier proposent:

«Compte tenu de la situation critique actuelle en rapport avec le dossier éducation post-secondaire professionnelle et technique, que l'ACFA provinciale mandate son comité du post-secondaire à se pencher sur cette question de façon urgente».

ADOPTÉE

12g) Programme culturel

Roger Lalonde/René Dallaire proposent:

«Que l'ACFA de concert avec la FCCF poursuive le regroupement des comités et centres culturels, des comités de diffusion, de développement et de production dans toutes les régions».

4 ABSTENTIONS
ADOPTÉE

Edmond Laplante proposent une résolution de félicitation à Josée Lajoie pour ses efforts et son succès.

Camil Simard/Hector Therrien proposant l'ajournement de l'assemblée.

Il est 17h15

• Invitation à une danse-bénéfice

Aidez-les à retrouver la santé

PLAMONDON - Tous les jours, il y a beaucoup de bébés qui naissent, qui auront une vie normale et qui seront en santé. Il y a cependant des bébés qui naissent avec des organes défectueux qui ne leur permettront pas d'avoir une vie normale.

Deux de ces filles sont Aimée et Andréa Wicker, filles de Diane et de Roger Wicker, qui ont vécu dans notre communauté depuis le 23 octobre 1986. Pendant quatre ans, elles ont enduré des séjours à l'hôpital, des régimes spéciaux et beaucoup de médicaments pour leur foie défectueux. Maintenant, le

(suite en page 19)



Les jumelles Aimée et Andréa Wicker ont besoin de votre aide.

Carrières et professions

• L'École enfantine

Elle sera fréquentée par 21 jeunes

par FRANCINE BRISEBOIS

SAINT-PAUL - L'École enfantine, située au Centre culturel de Saint-Paul, ouvre ses portes pour une deuxième année.

Les classes de pré-maternelle et maternelle accueillent des enfants âgés de 4 et 5 ans. L'atmosphère y est agréable et tous se plaisent au centre francophone.

Mme Colleen Ouellette enseignante à la maternelle, accueillera une classe de 16 élèves et Mme Marlène De Oliveira sera enseignante de la pré-maternelle avec 5 enfants.

Mme de Oliveira est toute nouvelle à Saint-Paul. Elle est originaire de Montréal et depuis mai dernier, elle se taille une place parmi la communauté. Mme De Oliveira remplace donc Mme Albina Brousseau, qui elle, a choisi de poursuivre ses études en éducation et en même temps, elle est monitrice de langue à l'école de Mallaig.

Santé...

(suite de la page 18)

temps est arrivé de trouver deux donneurs de foie pour procéder à la transplantation des organes.

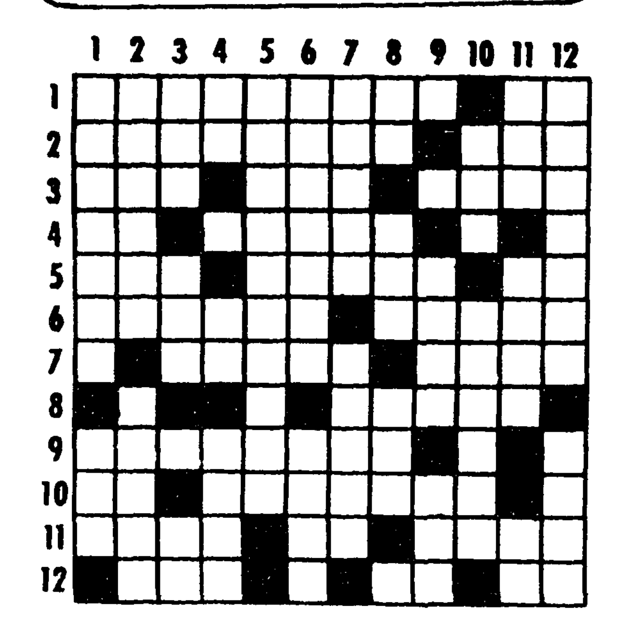
Malgré notre excellent système de santé qui paie pour beaucoup de dépenses, les parents ont besoin d'aide financière envers les voyages de longue distance, des séjours en d'autres villes et des dépenses pendant le temps de convalescence.

On espère que, comme communauté, nous allons trouver dans nos coeurs (et nos portefeuilles) du support pour ces petites filles et leurs parents. Le 5 octobre une «danse-bénéfice» aura lieu à la salle communautaire de Plamondon et nous souhaitons remporter un grand succès. S'il vous plaît, venez en grand nombre pour aider ces chères petites filles à avoir une vie plus longue avec une meilleure santé.

Aussi, si vous désirez faire un don, un fond est ouvert à la banque CIBC, à Lac La Biche. Vous n'avez seulement qu'à demander pour le Wicker twins trust account.

Amusons-nous...

mots croisés



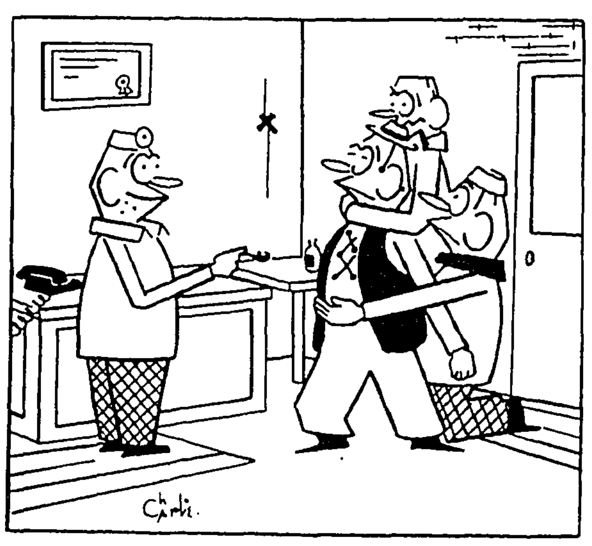
HORIZONTALEMENT

1—Personnage de Notre-Dame. — Prép. lat.
2—Conversation familière. — Qui a la forme de l'oeuf.
3—D'une forme ovale. — Fils de Noé. — Palmier des régions sec.
4—Saint normand. — Prendre des notes.
5—Planche de bois. — Monnaie italienne (pl.). — Abrév. de Louis.
6—Qui a beaucoup de grains. — Faciles.
7—Inscription. — Imagination sans fondement.
8—Unité de volume pour le bois de chauffage.
9—Organe de la sangsue.
10—365 jours. — Prén. fém.
11—Prén. masc. — Neuf. — Château de la vallée de la Loire.
12—Temps pendant lequel les animaux sont en amour. — Petit cube. — Connu.

VERTICALEMENT

1—Droit d'écolier. — Espace entre deux côteaux.
2—Connaissance. — Conduire.
3—Perd son poil. — Manche au tennis. — A quel endroit.
4—En manière de. — Nég. — Un si grand nombre.
5—Décision.
6—Pièce de charpente qui forme l'encoignure d'un comble. — Joindre.
7—Polir avec la lime. — Comté de l'Angleterre.
8—Outil de la modiste. — Roue à gorge d'une poulie. — Tesson.
9—Titre de noblesse. — Assassiné.
10—Sale, vilain, hideux. — Local vitré (pl.).
11—Prière à la Vierge. — Soulève. — Du verbe être.
12—Genre d'oiseau échassiers. — L'Être Suprême.

jouez avec nous





SOP-790

Trouvez les 7 erreurs

mots cachés

6 lettres cachées

T	R	A	V	A	I	L	A	N	G	U	E	T	B	S
C	I	N	I	O	S	E	B	E	G	E	N	R	E	U
A	O	E	V	U	E	R	P	E	L	O	N	A	T	R
T	V	E	R	V	I	U	S	M	B	O	V	I	E	E
N	A	E	E	U	I	N	S	T	I	N	C	T	O	U
O	H	L	U	P	E	S	I	L	A	I	C	E	P	S
C	E	E	N	G	A	P	M	O	C	C	A	R	A	S
A	O	B	E	I	L	R	P	T	E	M	P	S	S	I
R	A	M	I	T	I	E	L	I	T	U	A	S	S	F
E	A	P	P	U	I	E	E	E	U	V	B	I	C	E
S	N	O	C	A	F	L	D	E	R	O	L	E	H	R
S	F	I	E	R	G	T	A	R	X	U	E	Y	O	M
E	N	C	H	I	E	N	Q	U	A	L	I	F	I	E
R	A	E	D	I	U	G	O	D	Q	G	M	E	S	T
R	E	S	S	E	R	D	A	N	I	M	A	L	I	E

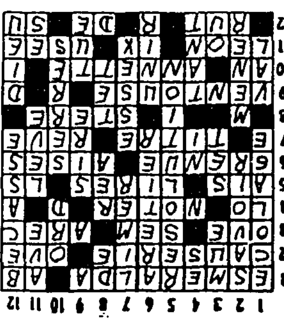
accompagne, ami, amitié, animal, appui, aveugle, besoin, bête, bon
capable, caresse, cher, chien, choisi, compagnon, contact, doux, dresser, durée
école, élevé, épreuve, essai, façon, fermeté, fier, garde, genre, guide, instinct
langue, obéi, parler, pas, peur, qualifié, qualité, race, réussi, rôle
saut, sens, simple, soin, spécialisé, suivre, sur, temps, traiter, travail, utile
vie, vivre, voir, vue, yeux

réponse: MAÎTRE

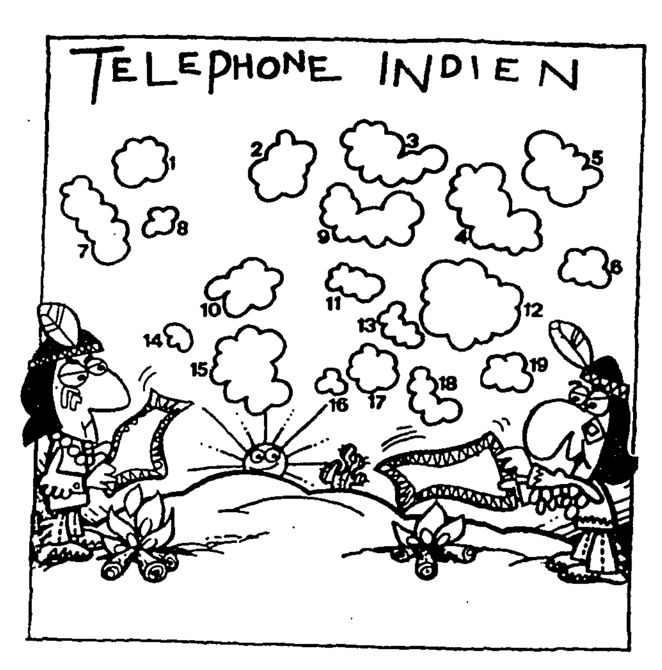


Combien de flacons complets identiques au modèle, peut-on dessiner avec ces éléments?









Trouve deux nuages identiques dans cette conversation.

solutions

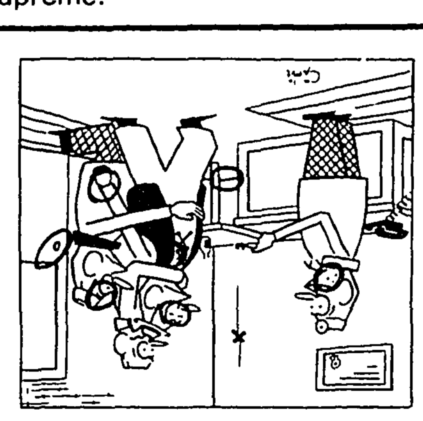
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	S	M	E	R	A	L	D	A	■	A	B
2	C	A	U	S	E	R	I	E	■	O	V	E
3	O	V	E	■	S	E	M	■	A	R	E	C
4	L	O	■	N	O	T	E	R	■	D	■	A
5	A	I	S	■	L	I	R	E	S	■	L	S
6	G	R	E	N	U	E	■	A	I	S	E	S
7	E	■	T	I	T	R	E	■	R	E	V	E
8	■	M	■	■	I	■	S	T	E	R	E	■
9	V	E	N	T	O	U	S	E	■	R	■	D
10	A	N	■	A	N	N	E	T	T	E	■	I
11	L	E	O	N	■	I	X	■	U	S	E	E
12	■	R	U	T	■	R	■	D	E	■	S	U

LE DESSINATEUR: On peut dessiner 4 flacons. (4 bouchons).

QUEL EST LE BON: C'est le no. 1.

OUVREZ L'OEIL: C'est la silhouette no. 1.

TÉLÉPHONE INDIEN: Les 6 et 19 sont identiques.



OCTOBRE: Mois de la restauration



une courtoisie de...



Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).

(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.

(PJA)

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

La classe de finissants de 1980 au St.Joseph Composite High School d'Edmonton tiendra sa réunion soulignant le 10e anniversaire de graduation le 3 novembre prochain. Pour plus de détails, contacter: Bert au 457-6991; Cathy au 477-1803 ou l'école au 426-2010.

26/10

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous.

(J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er mercredi du mois.

(J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934.

5/91

RIVIÈRE-LA-PAIX

Tangent: Heures d'ouvertures de la bibliothèque au Centre culturel à Tangent: le vendredi de 13h30 à 17h; le dimanche de 12h à 14h. Pour info.: Annie au 359-2126.

26/10

Falher: Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb au sous-sol de l'église Sainte-Anne à 20h le 2e mercredi de chaque mois.

26/10

Tangent: Gens d'Âge d'Or - Tous les 2e jeudis du mois, une infirmière sera disponible au Centre culturel à 13h30. Pour de plus amples renseignements appelez Jeanne au 359-2195.

26/10

CALGARY

Vous qui êtes à la maison avec vos enfants, nous organisons chaque deux semaines des activités en français pour parents et enfants (de 0 à 5 ans). Si vous désirez vous joindre au groupe, téléphonez-nous, nous vous avertirons de la prochaine activité qui sera organisée et vous pourrez en faire partie. Communiquer avec Michelle Bisson au Centre de l'éducation permanente au 297-4023, à Calgary.

19/10

La ligue d'improvisation de Calgary recherche des joueurs et des volontaires pour sa nouvelle saison. Pour plus d'informations, jour: 250-5004 ou après 18h: 289-8540.

5/10

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

Le CRTC propose d'accorder un traitement égal à la publicité de toutes les boissons alcoolisées à la radio et à la télévision

Le CRTC a invité les personnes intéressées à formuler des observations sur un projet de modifications à ses règlements concernant la radio, la télédiffusion et les services spécialisés, qui consisterait à supprimer l'interdiction à l'égard de la réclame radiodiffusée en faveur de spiritueux contenant plus de 7% d'alcool par volume. Ces messages publicitaires seraient assujettis aux mêmes règles que celles qui s'appliquent à l'heure actuelle à la réclame radiodiffusée en faveur d'autres boissons alcoolisées. Ce projet fait suite à une demande de l'Association des destilleurs canadiens (l'ADC). Le Conseil continuerait d'autoriser au préalable les messages publicitaires en faveur de toutes les boissons alcoolisées pour fins de diffusion à la radio et à la télévision. Les observations sur le projet de modifications doivent porter sur des éléments de preuve précis (ou manque de preuve) pour ou contre la distinction qui existe dans les règlements actuellement en vigueur. Le Conseil aimerait recevoir, par exemple, des éléments de preuve qui distinguent la bière au vin et aux spiritueux, par rapport aux problèmes de conduite en état d'ébriété, de violence domestique et d'absentéisme au travail. Ces observations doivent parvenir au CRTC au plus tard **le 26 octobre 1990** (Avis public CRTC 1990-86). Renseignements: Pierre Pontbriand, Directeur général ou Lise Plouffe, Agent d'information, Services d'information du CRTC, Ottawa (Ont. K1A 0N2, (819) 997-0313, ATS (819) 994-0423, Fax (819) 994-0218; où à l'un de nos bureaux régionaux: 1809, rue Barrington, Pièce 1007, Halifax (N.-É.) B3J 3K8, (902) 426-7997, ATS (902) 426-6997; 275, ave. Portage, Suite 1910, Winnipeg (Man.) R3B 2B3, (204) 983-6306; ATS (204) 983-8274; Complexe Guy Favreau, Tour Est, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Pièce 602, Montréal (Qué.) H2Z 1X4, (514) 283-6007, ATS (514) 283-8216; 800, rue Burrard, Suite 1500, Boîte 1580, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7, (604) 666-2111, ATS (604) 666-0778.

Canada

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

CALGARY

J'aurais besoin d'un homme pour travailler avec moi, afin de poser du «gyproc». S.V.P. téléphoner après 20h30 Jean-Marc au 288-9018.

26/10

EDMONTON

La Coop «Le Quartier du Collège» accepte présentement les applications pour la liste d'attente concernant des appartements à louer. Subside possible. Inf.: Johanne Mercier au 431-1034.

26/10



Société du crédit agricole Canada
Farm Credit Corporation Canada

MAISON À LOUER

Une maison de deux chambres à coucher est prête à louer à Tangent.

Cette maison est située à deux milles et demi au nord et trois milles à l'est de Tangent.

Les services sont la responsabilité du locataire.

Pour de plus amples renseignements, s'il vous plaît contacter:

La Société de Crédit Agricole
C.P. 29
Falher, Alberta
T0H 1M0
Tél.: (403) 837-2333
Dossier n° 35354-2A6-3

Canada

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

Avis d'audience publique et d'examen en matière d'environnement

Demande de licence d'exportation de gaz présentée par Poco Petroleums Ltd.

A. AUDIENCE PUBLIQUE

L'Office National de l'énergie («l'Office») tiendra une audience publique pour l'examen d'une demande, présentée par Poco Petroleums Ltd. («le demandeur»), visant une nouvelle licence d'exportation de gaz conformément à l'article 117 de la **Loi sur l'Office national de l'énergie («la Loi»).**

La demande traite de l'exportation de 1 138 millions de mètres cubes par jour (40,2 milliards de pieds cubes) de gaz naturel à Huntingdon, en Colombie-Britannique, à partir du 1er septembre 1990 jusqu'au 31 octobre 1999, aux fins de vente à Washington Natural Gas Company; le gaz sera utilisé aux fins d'approvisionnement de réseau.

L'audience se tiendra à Vancouver, en Colombie-Britannique, dans la salle Hastings de l'hôtel New World Harbourside, au 1133 rue Hasting ouest, à 14 h 30 (heure locale) le mardi 23 octobre 1990.

L'audience sera publique et se tiendra pour obtenir la preuve et l'opinion des parties intéressées sur la demande. Au cours de l'audience, l'Office se servira de la «méthode d'intervention en fonction des plaintes» adoptée dans ses **Motifs de décision, relatifs à un examen des méthodes de calcul des excédents de gaz naturel** de juillet 1987. Cette méthode permet aux utilisateurs canadiens de gaz naturel de s'opposer à un projet d'exportation s'ils ne peuvent obtenir des approvisionnements additionnels en gaz, par contrat, selon les modalités, y compris le prix, similaires à celles contenues dans la proposition d'exportation.

Toute personne qui désire intervenir doit déposer une intervention écrite auprès de la secrétaire de l'Office et en signifier une copie aux demandeurs aux adresses suivantes:

POCO PETROLEUMS LTD.
M. Paul Luczi
Poco Petroleums Ltd
3500, 250 - 6th Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 3H7
Téléphone: (403) 260-8339
Télécopieur: (403) 265-2941

et

Mr. Peter McIntyre
Burnet, Duckworth and Palmer
1400, 350 - 7th Avenue S.W.
Calgary (Alberta)
T2P 3N9
Téléphone: (403) 260-0273
Télécopieur: (403) 260-0332
or 260-0333

Le demandeur fournira une copie de sa demande à chaque intervenant.

Les interventions écrites doivent être reçues au plus tard le 10 septembre 1990. La secrétaire publiera alors une liste des intervenants.

Toute personne qui souhaite seulement commenter la demande doit envoyer une lettre de commentaires à la Secrétaire de l'Office et faire parvenir une copie au demandeur aux adresses susmentionnées au plus tard le 5 octobre 1990.

On peut obtenir des renseignements, en anglais et en français, sur la procédure de cette audience (ordonnance d'audience GH-7-90) ou l'ébauche révisée des **Règles de pratique et de procédure de l'ONE** régissant toutes les audiences en écrivant à la secrétaire de l'Office ou en téléphonant au Bureau de soutien de la réglementation de l'Office au (613) 998-7204.

B. EXAMEN EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Conformément au **Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement,** l'Office effectuera un examen, en matière d'environnement, du projet d'exportation de gaz naturel de Poco Petroleums Ltd. L'examen se fera par voie de mémoires. Les parties désireuses de participer à l'examen environnement doivent en informer l'Office par écrit au plus tard le 10 septembre 1990.

Marie Tobin
Secrétaire
Office national de l'énergie
473, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1A 0E5
Télex: 0533791
Télécopieur: (613) 990-7900

• «L'union fait la force»

Quand les légumes s'associent aux champignons

OTTAWA - «L'union fait la force», proclame le dicton populaire. Cette affirmation n'aura jamais été aussi vraie que dans le cas des mycorhizes, champignons microscopiques qui s'associent à des plantes dont les racines servent d'hôte.

Chaque partenaire fournit à l'autre des éléments nutritifs qui autrement seraient difficilement accessibles. Les chercheurs misent sur ces avantages pour prolonger la durée de conservation de fruits et légumes, et réduire les besoins en engrais.

Agriculture Canada, en collaboration avec Jean-Luc Beauregard, un maraîcher québécois, a réalisé des essais au champ en utilisant le poireau comme hôte. L'expérience s'est soldée par une augmentation du rendement de plus de 18%.

«On s'est également aperçu que les poireaux produits étaient plus fermes», explique Valentin Furlan, chercheur à la Station de recherches fédérales de Sainte-Foy. «Cette fermeté permet de prolonger substantiellement la durée de conservation de cultures semblables dans les entrepôts réfrigérés».

Selon les chercheurs, les champignons mycorhiziens améliorent la durée de conservation en permettant aux poireaux d'absorber les minéraux en plus grande quantité qu'avec les méthodes classiques. Les champignons facilitent l'absorption du phosphore présent dans le sol qui autrement serait difficilement assimilable par les plants.

Cette pratique devrait donc réduire de beaucoup les besoins en engrais minéraux des cultures horticoles. Ainsi, aux États-Unis, des études effectuées sur des citrus (arbres fruitiers qui produisent pamplemousses, oranges et citrons) démontrent

(suite à la page 23)

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 29 septembre au 5 octobre 1990

SAMEDI

17h00 **LA BANDE DES SIX**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h12 **DÉCOUVERTE**
19h00 **SAMEDI PM**
20h00 **CINÉMA SPÉCIAL:** L'avocat retors
22h15 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h35 **LES NOUVELLES DU SPORT**
22h55 **TÉLÉ-SÉLECTION:** Double impasse

DIMANCHE

17h00 **SECOND REGARD**
18h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
18h12 **CE SOIR DIMANCHE**
19h00 **IMAGES DE MARC**
20h00 **LES BEAUX DIMANCHES** Le «Kanada» de l'an 2000
22h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
22h20 **SCULLY RENCONTRE**
23h00 **LES NOUVELLES DU SPORT**
23h17 **LA POLITIQUE FÉDÉRALE**
23h26 **CINÉ-CLUB:** La source

LUNDI

17h00 **LA COURSE EUROPE-ASIE**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MARITIMES EN DIRECT**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **UN SIGNE DE FEU**
22h00 **DALLAS**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **LA GRANDE CABRIOLE:** Sarabande et Capriccio Italiano

MARDI

17h00 **LA COUR EN DIRECT**
17h30 **LE GRAND REMOUS**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **MANIGANCES**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **CORMORAN**
22h00 **MÉTROPOLIS**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **ROCK**

MERCREDI

17h00 **LES ANNÉES COUP DE COEUR**
17h30 **COMMENT ÇA VA?**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **SMAC**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **JAMAIS DEUX SANS TOI**
22h00 **ENJEUX**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** Les voleurs de la nuit

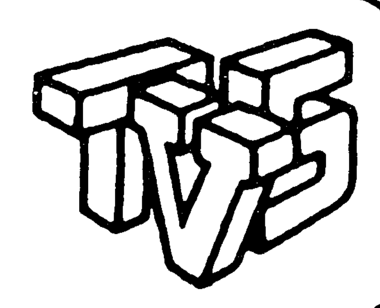
JEUDI

17h00 **LE TEMPS D'UNE PAIX**
17h30 **SUPER SANS PLOMB**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **CARRIÈRES**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **MERVEILLE RURALE**
22h00 **LA LOI DE LOS ANGELES**
23h00 **L'HEURE G**
24h00 **CINÉMA:** Miss Mona

VENDREDI

17h00 **STAR D'UN SOIR**
17h30 **DÉCOUVERTE**
18h00 **PLUS**
18h30 **LES DÉTECTEURS DE MENSONGES**
19h00 **BOUFFÉE DE SANTÉ**
19h30 **CE SOIR**
20h00 **LE TÉLÉ-JOURNAL**
20h30 **LE POINT**
20h55 **LA MÉTÉO**
21h00 **LES GRANDS FILMS:** Baby boom
23h30 **L'HEURE G**
24h30 **CINÉMA:** Il était une fois en Amérique

La télévision internationale de langue française



Semaine du 29 septembre au 5 octobre 1990

SAMEDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **LATITUDES**
18h30 **SACRÉE SOIRÉE**
20h00 **CHAPITEAU 3**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h00 **LATITUDES**
23h00 **SACRÉE SOIRÉE**
24h25 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

DIMANCHE

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
17h30 **SENTIERS**
18h00 **APOSTROPHES**
19h30 **RÉSISTANCES**
20h30 **JEUNES SOLISTES**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1**
22h00 **SENTIERS**
22h30 **APOSTROPHES**
24h00 **RÉSISTANCES**
24h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

LUNDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **7 SUR 7**
18h30 **THALASSA**
19h30 **S.O.S. RACISME**
20h30 **CARRÉ VERT**
21h00 **ALICE**
21h45 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h15 **7 SUR 7**
23h15 **THALASSA**
24h15 **S.O.S. RACISME**
01h15 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MARDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **LES GRANDES PEURS DE L'AN 90**
18h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
20h00 **LES PRIMITIFS**
21h00 **TÉLÉSCOPE**
22h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h30 **LES GRANDES PEURS DE L'AN 90**
23h30 **CHAMPS ÉLYSÉES**
24h45 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

MERCREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **STRIP-TEASE**
18h30 **LÉGENDES DU MONDE**
19h00 **TÉLÉOBJECTIF**
20h00 **MONTAGNE**
20h30 **DITES-MOI...**
21h35 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h05 **STRIP-TEASE**
23h05 **LÉGENDES DU MONDE**
23h35 **NOIRS ET BLANCS 1789**
24h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

JEUDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **AUTREMENT DIT**
18h30 **AVIS DE RECHERCHE**
20h30 **MERS ET MERVEILLES**
21h30 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h00 **AUTREMENT DIT**
23h00 **AVIS DE RECHERCHE**
24h40 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

VENDREDI

17h00 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
17h30 **TÉLESCOPE**
18h35 **GRAND ÉCHIQUIER**
21h00 **HISTOIRE DES TRAINS**
21h50 **JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2**
22h20 **TÉLÉSCOPE**
23h25 **GRAND ÉCHIQUIER**
01h50 **RADIO FRANCE INTERNATIONALE**

Légumes et champignons...

(suite de la page 22)

que les mycorhizes peuvent diminuer de plus de 60% les épandages d'engrais minéraux nécessaires à un rendement maximal.

Plus près de nous, les recherches en cours chez plusieurs maraîchers québécois visent à déterminer l'économie d'engrais minéraux pour différentes cultures. Échelonnées sur trois à cinq ans, ces études portent sur des cultures de poireaux, de maïs, de laitues, d'oignons, de piments et de tomates. Elles sont menées en collaboration avec le département des sciences végétales du Collège Macdonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec).

«Le procédé permet de plus aux maraîchers de produire leurs propres champignons mycorhiziens, ajoute M. Furlan. Ainsi, dès le printemps prochain nous fournirons aux producteurs des racines colonisées qu'ils pourront propager dans un sol stérilisé».

Les chercheurs du Centre des recherches biosystématiques d'Agriculture Canada ont également dressé un inventaire partiel des champignons indigènes de l'est du Canada capables de s'associer avec des plantes herbacées locales.

«Nous avons ainsi isolé deux nouvelles espèces, raconte Yolande Dalpé, spécialiste des champignons mycorhiziens à cet établissement. De plus, nous avons ajouté huit mentions qui sont nouvelles au Canada».

Ces espèces seront reproduites pour ensuite être mises à l'essai au champ par des scientifiques de stations de recherches gouvernementales ou du secteur privé.



PRIÈRE

PRIÈRE À ST-JUDE

Ô bon St-Jude apôtre et martyr, abondant en vertus, riche en miracle, parent de Jésus, fidèle intercesseur pour tous ceux qui invoquent votre patronage en temps de besoin, j'ai recours à vous et du plus profond de mon coeur je vous prie de venir à mon secours. Veuillez m'aider dans mon urgent besoin. En retour, je promets de vous mieux connaître et de vous faire invoquer davantage.

Merci pour l'impossible

Y.F.

Commission canadienne des grains — Canadian Grain Commission

À L'ATTENTION DES: DÉTENTEURS DE DOCUMENTS DÉLIVRÉS PAR LES TITULAIRES DE LICENCES EN VERTU DE LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA

DANS L'AFFAIRE DE: La Loi sur les grains du Canada, S.R.C. 1985, Chap. G-10

ET DANS L'AFFAIRE DE: Nielsen Grain Ltd.

SOYEZ AVISÉ QUE la Commission canadienne des grains a présenté une requête à la Cour fédérale du Canada pour obtenir une ordonnance d'instructions sur la façon que la quarantie de 300 000,00 $ plus intérêts courus, qui est la garantie fournie par Nielsen Grain Ltd. actuellement détenue par la Commission, doit être versée aux créanciers admissibles de ladite Nielsen Grain Ltd. La requête sera entendue au moment et à l'endroit déterminés par le Juge en chef adjoint de la Cour fédérale du Canada.

TOUTES LES REVENDICATIONS doivent être déposées auprès du greffe de la Cour fédérale dans la ville de Calgary (Alberta), 8e Avenue sud-ouest, pièce 635, Calgary (Alberta) T2P 3M3. Ces dernières doivent être logées d'ici le 22 octobre 1990 au plus tard. Toute revendication qui n'est pas logée d'ici le 22 octobre 1990 sera considérée non avenue.

TOUTES LES REVENDICATIONS doivent être présentées de la façon suivante:

«SOYEZ AVISÉ QUE JE, , étant un créancier de Nielsen Grain Ltd., viens par la présente revendiquer le montant de $ contre la garantie fournie par Nielsen Grain Ltd. à la Commission canadienne des grains, conformément à la Loi sur les grains du Canada. Cet Avis est accompagné des copies de tous les documents que je détiens et qui corroborent ma revendication».

Canada

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

AVIS DE CONVOCATION

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu

Le dimanche 4 novembre 1990 à MIDI

au Convention Center d'Edmonton 9797 Jasper Avenue

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE ANNUELLE GÉNÉRALE DE L'A.C.F.A.

1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle du 4 novembre 1990
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 octobre 1989
3. Suites au procès-verbal
4. Rapport de la présidente de l'A.C.F.A.
5. Entente Canada-communauté
6. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
7. Rapport financier consolidé
8. Nomination du vérificateur
9. Rapport du comité de nomination
10. Discours des candidats et élections
11. Varia

«La terre de nos ancêtres, le pays de nos enfants»



HORAIRE DU ROND-POINT

VENDREDI 2 NOVEMBRE 1990

8 h 00	Début des inscriptions
17 h 30	Souper de l'Association des Juristes d'expression française (Conférencier invité à confirmer)
18 h 00	Ouverture du Salon de la francophonie Réception
20 h 30	Lancement de l'Association des Juristes d'expression française de l'Alberta

SAMEDI 3 NOVEMBRE 1990

8 h 00	Inscriptions
9 h 00	Plénière Mise en situation avec France Levasseur-Ouimet, Viviane Beaudoin et Anik Giguère
9 h 30	Ateliers: Éducation Communications Services gouvernementaux Développement économique Formation du personnel Regroupements Planification & Concertation Culturel Visibilité et fierté
12 h 00	Dîner (12 $)
14 h 00	Assemblée délibérante
17 h 30	Réception
18 h 30	Banquet (25 $) (Banquet et spectacle)
20 h 15	Remise du Prix de la francophonie albertaine
21 h 00	Spectacle de Josée Lajoie et Crystal Plamondon. Une co-production ACFA régionale d'Edmonton et ACFA provinciale. Spectacle seulement (10 $).

DIMANCHE 4 NOVEMBRE 1990

9 h 30	Célébration eucharistique
10 h 15	Brunch gratuit offert par l'ACFA provinciale
12 h 00	Assemblée générale annuelle

Toutes ces activités se dérouleront au Edmonton Convention Centre S.V.P. faites vos réservations de billets de repas avant le 26 octobre si vous voulez éviter de cruelles déceptions! C'est une exigence des hôteliers.

PRÉ-INSCRIPTION AU ROND-POINT DU 2 AU 4 NOVEMBRE 1990

NOM: ____________

ADRESSE: ____________

VILLE: ________ CODE POSTAL: ________

DÎNER, BANQUET ET SPECTACLE AU CONVENTION CENTRE

Veuillez indiquer ci-dessous vos choix

________ Dîner 12 $ (samedi midi)

________ Banquet et spectacle 25 $ (samedi soir)

________ Spectacle seulement 10 $ (à partir de 21 h 00)

________ Brunch gratuit (dimanche matin)

________ Service de garderie
Samedi de 8 h 00 à 17 h 00 - gratuit

Veuillez joindre votre chèque au montant approprié à ce coupon d'inscription payable à l'ACFA provinciale:

Expédier à: **ACFA provinciale**
Pièce 200, 8923 - 82e Avenue,
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

(Vos billets vous seront remis à la porte)